



**EUROPA-PARLAMENTET
EUROPAISCHES PARLAMENT
EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPEEN
PARLAMENTO EUROPEO
EUROPÉES PARLEMENT**

Generalsekretariatet
Generalsekretariat
Secretariat
Secrétariat Général
Segretariato Generale
Secretariaat Generaal

Generaldirektoratet for Forskning og Dokumentation
Generaldirektion Wissenschaft und Dokumentation
Directorate General for Research and Documentation
Direction Générale de la Recherche et de la Documentation
Direzione Generale della Ricerca e della Documentazione
Directoraat-generaal Onderzoek en Documentatie

**UNDERSØGELSER OG DOKUMENTATION
SAMMLUNG WISSENSCHAFT UND DOKUMENTATION
RESEARCH AND DOCUMENTATION PAPERS
DOSSIERS DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION
DOSSIERS DI RICERCA E DOCUMENTAZIONE
DOSSIERS ONDERZOEK EN DOCUMENTATIE**

Landbrugsserie nr.
Reihe Landwirtschaftsfragen Nr.
Agriculture Series No.
Série Agriculture n^o
Serie Agricultura n.
Landbouwsérie nr.

5



Regionale aspekter af landbruget i Fællesskabets sydlige dele
Regional-Aspekte der Landwirtschaft im Süden der Gemeinschaft
Regional aspects of agriculture in the South of the Community
Aspects régionaux de l'agriculture dans le Sud de la Communauté
Aspetti regionali dell'agricoltura nel Sud della Comunità
Regionale aspecten van de landbouw in het Zuiden van de Gemeenschap

april
April
April

1978

avril
Aprile
april

Teksten i nærværende dokument foreligger kun på fransk. Der vil dog i særlige tilfælde kunne stilles en oversættelse til de øvrige sprog til rådighed for medlemmer, som måtte være interesserede heri, og som fremsætter en anmodning herom til centralsekretariatet for Generaldirektoratet for forskning og dokumentation.

In diesem Dokument ist ein Text in französischer Sprache enthalten. Ausnahmsweise kann den interessierten Mitgliedern jedoch eine Übersetzung in die anderen Sprachen zur Verfügung gestellt werden; entsprechende Anfragen sind an das Zentralsekretariat der Generaldirektion Wissenschaft und Dokumentation zu richten.

This document contains a text in French. However, in exceptional circumstances, a translation into the other Community languages could be made available to those members interested on request from the central secretariat of the Directorate General for Research and Documentation.

Vous trouverez dans ce document un texte en langue française. Toutefois, et à titre exceptionnel, une traduction dans les autres langues pourrait être mise à la disposition des membres éventuellement intéressés et qui en feraient la demande au secrétariat central de la Direction générale de la Recherche et de la Documentation.

Il testo allegato è in lingua francese, ma una traduzione nelle altre lingue può eccezionalmente essere richiesta dagli onorevoli parlamentari eventualmente interessati, facendone richiesta al segretariato centrale della Direzione Generale della Ricerca e Documentazione.

Bijgaande tekst is in het Frans gesteld. Bij wijze van uitzondering kunnen de leden deze desgewenst in een andere taal ontvangen. Aanvragen daartoe dienen te worden gericht aan het centraal-secretariaat van het Directoraat-generaal Onderzoek en Documentatie.

TABLE DES MATIERES

| | <u>Page</u> |
|--|-------------|
| I. L'Europe méridionale | 3 |
| II. La situation économique de l'Europe méridionale | 6 |
| a) Le niveau de productivité | 6 |
| b) La croissance régionale de l'économie | 7 |
| c) La situation de l'emploi | 8 |
| d) La croissance régionale de l'agriculture | 8 |
| III. Analyse régionale de l'agriculture dans l'Europe méridionale | 10 |
| a) Structures agricoles | 10 |
| b) L'agriculture de montagne et des zones défavorisées | 11 |
| c) Evolution de la production | 12 |
| d) L'importance des produits méridionaux | 14 |
| e) La viticulture | 16 |
| f) La culture fruitière | 17 |
| g) L'horticulture | 17 |
| h) L'industrie agro-alimentaire | 18 |
| Annexe : Note Méthodologique | 19 |

Illustrations Hors-Texte

Cartes

- Régions de l'Europe méridionale.
- Carte n. 1 Valeur Ajoutée Brute aux Prix de Marché par Actif 1970 et Valeur Ajoutée Brute aux Prix de Marché de l'Agriculture par Actif 1970.
- Carte n. 2 Part de l'Agriculture dans la Valeur Ajoutée 1970 et Part de l'Agriculture dans l'emploi 1970.
- Carte n. 3 Croissance de la valeur ajoutée brute en volume 1970-75 et Croissance de la valeur ajoutée brute de l'agriculture en volume 1970-75.
- Carte n. 4 Solde migratoire de 1970 à 1975 et Personnes inactives à la charge d'un actif (1975).
- Carte n. 5 Augmentation du Chômage entre 1972 et 1974 et Augmentation du Chômage entre 1974 et 1976.
- Carte n. 6 Chômage 1975.
- Carte n. 7 Superficie moyenne des exploitations de 1 ha SAU et plus 1970 et Augmentation de la taille moyenne des exploitations de 1 ha SAU et plus 1970-1975.
- Carte n. 8 Importance des zones défavorisées.
- Carte n. 9 Production moyenne 1970-1975 et Instabilité de la Production 1970-1975.
- Carte n. 10 Productions méridionales en % de la Production totale 1975 et Production viticole en % de la Production totale 1975.
- Carte n. 11 Production de légumes en % de la Production totale 1975 et Production de fruits en % de la Production totale 1975.

Graphiques

- Graphique n. 1 Indice de dispersion de la Valeur Ajoutée Brute aux prix du marché par actif 1970
Indice de la dispersion de la Valeur Ajoutée Brute aux prix de marché par actif dans l'Agriculture 1970.
- Graphique n. 2 Indice de dispersion de la croissance de la Valeur Ajoutée Brute 1970-1975 et
Indice de dispersion de la croissance de la Valeur Ajoutée Brute de l'Agriculture 1970-1975.

Tableaux

- Tableau 1 Production Réelle de l'Agriculture et Consommation Intermédiaire Résultats du Réseau d'Information Comptable Agricole de la CEE 1975.
- Tableau 2 Viticulture.
- Tableau 3 Fruits.
- Tableau 4 Horticulture.
- Tableau 5 Valeur Ajoutée de l'Industrie Agro-Alimentaire en Pourcentage de la Valeur Ajoutée Agricole 1970.

ASPECTS REGIONAUX DE L'AGRICULTURE DANS LE SUD DE LA COMMUNAUTE

Cette étude (1) a pour but de décrire la situation économique et notamment agricole des régions méridionales de la Communauté. Elle s'efforce également de démontrer les différences de développement à l'intérieur de l'Europe méridionale.

Elle nous a semblé d'actualité, notamment à la lumière de la communication de la Commission au Conseil sur les problèmes de l'agriculture méditerranéenne, datée du 1er avril 1977 (2), et compte tenu également de la communication concernant les lignes directrices pour le développement des régions méditerranéennes de la Communauté, accompagnées de mesures dans le secteur agricole. Il s'agit là du "paquet méditerranéen", présenté les 9 décembre 1977 et 3 janvier 1978 (3).

I. L'Europe méridionale

La définition de l'Europe méridionale adoptée pour cette étude est très large. Nous nous référons à l'étude sur "l'agriculture dans les régions méditerranéennes de la CEE" (4) pour son étendue géographique. On a voulu y présenter des données sur toutes les régions susceptibles, d'une manière ou d'une autre, d'être considérées comme appartenant à l'Europe méridionale. Ainsi, les inconvénients d'un découpage restrictif sont évités. La présentation régionale permet en effet un découpage plus fin de cet ensemble.

Nous avons en outre ainsi évité les inconvénients pratiques et les différends inhérents à tout essai de définition, donc de limitation, de l'espace agricole méditerranéen. Les uns et les autres étant par ailleurs le reflet d'un sous-entendu politique (participation éventuelle d'une région "marginale" aux avantages du "paquet"), beaucoup plus que la conséquence d'une querelle d'école scientifiquement motivée.

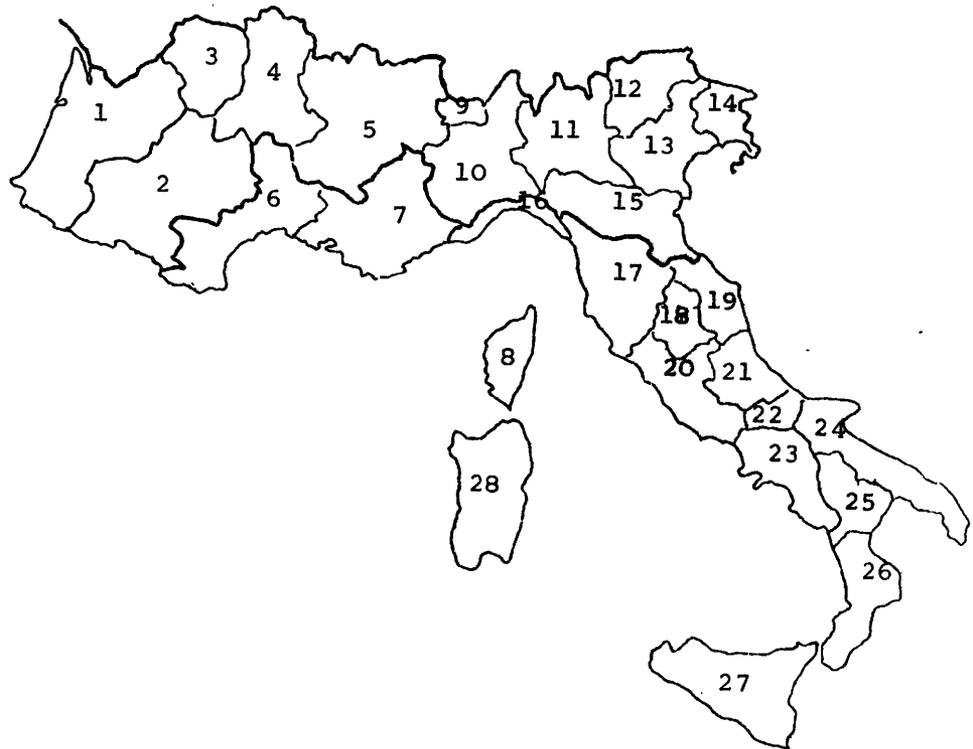
(1) Pour les aspects méthodologiques et les sources utilisées voir note en annexe.

(2) Cfr. doc. COM (77) 140 final ; cfr. avis du Parlement du 19.1.78 (rapport de M. Ligios sur les répercussions de la politique méditerranéenne sur l'agriculture de la Communauté, doc. 467/77 du 11 janvier 1978).

(3) Cfr. doc. 470/77 (rapport de M. Ligios doc. 34/78 du 4.4.78).

(4) Dossier de recherche et de documentation, Série Agriculture n. 3, septembre 1976.

Régions de l'Europe méridionale



Régions méridionales françaises :

1. Aquitaine
2. Midi-Pyrénées
3. Limousin
4. Auvergne
5. Rhône-Alpes

Régions méditerran. françaises :

6. Languedoc-Roussillon
7. Provence-Côte d'Azur
8. Corse

Régions du Nord d'Italie :

9. Valle d'Aosta
10. Piemonte
11. Lombardia
12. Trentino-Alto Adige
13. Veneto
14. Friuli-Venezia Giulia
15. Emilia-Romagna

Régions méditerranéennes italiennes :

16. Liguria
17. Toscana
18. Umbria
19. Marche
20. Lazio
21. Abruzzi
22. Molise
23. Campania
24. Puglia
25. Basilicata
26. Calabria
27. Sicilia
28. Sardegna

Notre étude de 1976 avait opté pour une solution très pragmatique et elle faisait référence à la zone de diffusion de l'olivier (5). Dans sa Communication du 1er avril 1977 la Commission de son côté prenait comme critères les caractéristiques climatiques et la part (seuil fixé à 40%) des produits méditerranéens (blé dur, riz, légumes, fleurs, tabac, vin, huile d'olive, fruits sauf les pommes, agrumes et ovins) dans l'ensemble de la production agricole d'une région donnée (6). Ce choix était par ailleurs critiquable (7) car il arrivait à inclure ou à exclure certaines régions de l'espace agricole méditerranéen d'une façon jugée parfois comme étant assez arbitraire (8). La présentation du "paquet" devait par ailleurs souligner le caractère pragmatique de la solution envisagée, car la Commission a finalement présenté des propositions précises pour des actions structurelles à mener dans un cadre régional bien défini (Mezzogiorno, Languedoc-Roussillon).

Dans ces conditions il nous a semblé plus utile de mettre en évidence des indices de variation régionale à l'intérieur de l'espace méridional de la Communauté, tout en soulignant quelques aspects spécifiques de l'économie agraire de ces régions. Cette formule fournit par ailleurs des éléments susceptibles de contribuer à une meilleure appréciation des propositions faites par la Commission.

°
° °

L'Europe méridionale n'est pas homogène; on peut y distinguer différentes parties avec des régions telles que Limousin, Auvergne, Valle d'Aosta et Trentino Alto Adige qui appartiennent à un ensemble qu'on peut considérer comme l'Europe montagnaise; d'autres, telles que Aquitaine, Midi-Pyrénées, Lombardia et Emilia Romagna, sont des régions méridionales de

(5) Cfr. doc. cit., p. 1.

(6) Cfr. doc. cit., p. 8.

(7) Cfr. notamment la note de notre division de l'agriculture "Synthèse des problèmes agricoles posés à la Communauté par les demandes d'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne" (à l'intention du groupe D.E.P., mais également à la disposition de tous les intéressés), datée du 22 septembre 1977, pp. 3-4.

(8) Cfr. également rapport de M. LIGIOS cit. (janvier '78) pp. 9-11, ainsi que le document de travail PE 51.989 du 10 janvier 1978 élaboré à l'intention du Groupe de travail "Méditerranée" de la commission de l'agriculture.

de par leur température moyenne relativement élevée (12 ou 13° C.), mais elles n'appartiennent pas à l'Europe méditerranéenne strictement dite, car les caractéristiques spécifiques du climat méditerranéen, telles que la sécheresse estivale ne s'y retrouvent pas. Cette distinction a une certaine importance car, en général, les régions méridionales non méditerranéennes ont des conditions plus favorables pour l'agriculture que les régions méditerranéennes. Même si dans ces dernières le problème de l'insuffisance des précipitations peut être surmonté par l'irrigation, celle-ci est très onéreuse et exige des investissements supplémentaires qui pèsent sur la rentabilité des exploitations.

L'ensemble méditerranéen, qui est entouré d'une ligne grasse sur les cartes, n'est pas non plus un ensemble homogène. On peut distinguer les régions méditerranéennes françaises (Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur), les régions de l'Italie centrale, le Mezzogiorno continental et les trois îles de Corse, Sardagna et Sicilia.

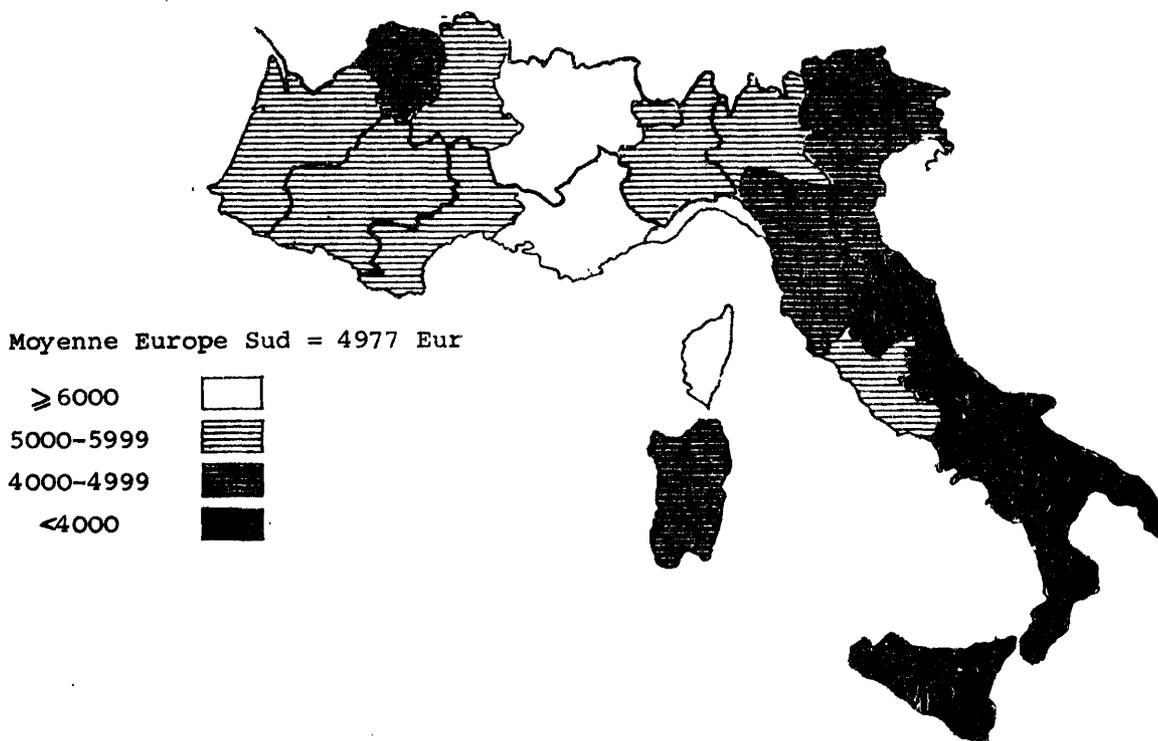
En ce qui concerne Vallée d'Aosta et Corse, une certaine prudence s'impose dans l'interprétation des cartes. En effet, la Vallée d'Aosta n'a pas un poids économique suffisant pour que, du point de vue statistique, ses valeurs puissent être considérées comme significatives. Pour la Corse, certaines des données englobent à la fois la Provence-Côte d'Azur et la Corse, tandis que pour d'autres, la Corse est séparée.

Cette étude prend 1970 comme année de référence, et ceci pour plusieurs raisons:

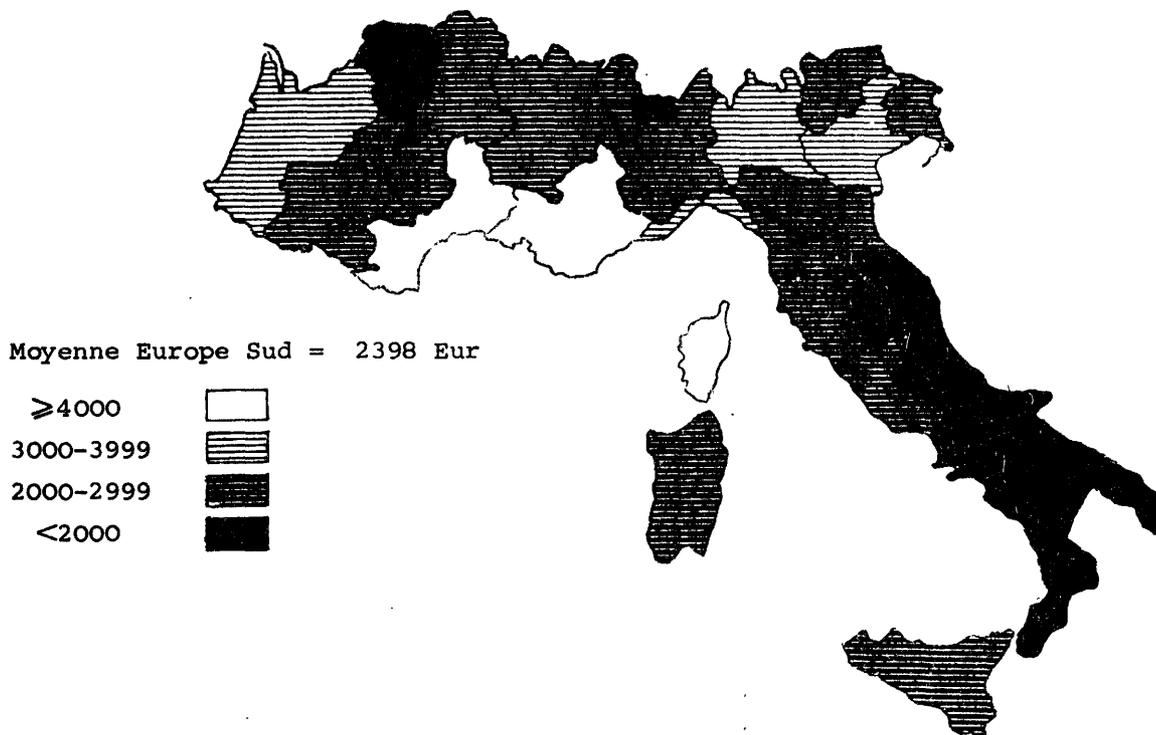
- la stabilité des taux de change à cette époque,
- la situation économique saine,
- le fait que c'était une année moyenne pour l'agriculture,
- l'adoption de l'organisation commune de marché pour le vin,
- la disponibilité des statistiques.

Ces données ne représentent pas la réalité d'aujourd'hui. Pour éviter les conséquences des perturbations survenues sur les marchés des changes depuis 1970, provoquées parfois par des mouvements d'origine monétaire sans justification économique, notre étude est basée sur l'évolution, entre 1970 et 1975, de l'économie régionale exprimée en monnaie nationale.

Valeur Ajoutée Brute aux Prix de Marché par Actif 1970



Valeur Ajoutée Brute aux Prix de Marché de l'Agriculture par Actif 1970



Carte n° 1

II. La situation économique de l'Europe méridionale

a) Le niveau de la productivité

Si l'on examine la situation générale de l'économie dans les régions méridionales en 1970, on constate que la productivité y est généralement très faible. Il conviendrait de ne pas confondre l'idée de productivité représentée ici par la valeur ajoutée brute aux prix de marché par actif, avec celle du revenu qui comporte des transferts en faveur de la région en question par les gouvernements centraux et la Communauté. Par contre, la productivité indique bien le potentiel de création de richesses dans ces régions. Dans l'Europe du Sud, 9 régions sur 27 avaient une valeur ajoutée par actif inférieure à 4.000 Eur en 1970 et les 7 suivantes se situaient entre 4.000 et 5.000 Eur. Dans l'Europe du Nord, l'Irlande, seule, avait une valeur ajoutée inférieure à 4.000 Eur, les 11 régions suivantes se situant entre 4.000 et 5.000 Eur, dont la plupart au Royaume-Uni, tandis que 25 régions sur 37 se situaient au-dessus de 5.000 Eur contre 11 sur 27 au Sud. On remarquera néanmoins que certaines régions méridionales telles que Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur-Corse et Liguria avaient des productivités élevées en 1970.

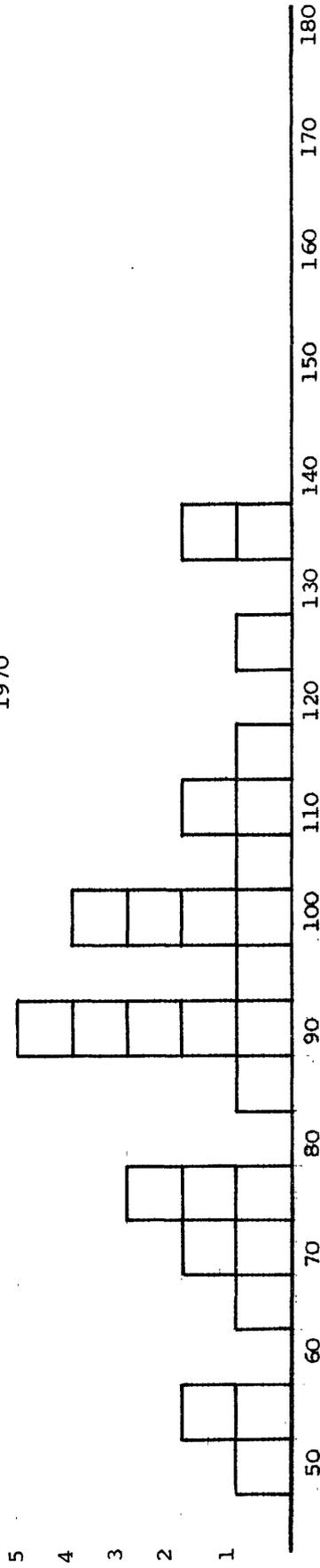
La productivité de l'agriculture est très inférieure à celle de l'économie en général dans l'Europe du Sud, avec, en 1970 une moyenne de 2.398 Eur par actif contre 4.977 Eur par actif pour l'ensemble de l'économie (soit, inférieure à 50 %). Cet écart n'est pas un phénomène particulier à l'Europe méridionale. Certains pays du Nord de l'Europe, tels que l'Allemagne, accusent un écart encore plus important, aussi bien en valeur absolue qu'en valeur relative. Toutefois le cumul d'une faible productivité dans l'agriculture et dans les autres secteurs, aboutit à un sous-développement régional très accentué.

Il est intéressant de comparer les niveaux relatifs de la productivité régionale et de la productivité de l'agriculture pour pouvoir distinguer parmi les sous-développements ceux d'origine plus spécifiquement agricole. On constate en général une dispersion de la productivité agricole plus grande que celle de la productivité de l'économie dans son ensemble. Ainsi, en agriculture, la dispersion de l'indice de productivité va de 49 à 181 (moyenne Europe du Sud = 100), tandis que pour l'ensemble des secteurs économiques cette dispersion va seulement de 53 à 135. Il convient toutefois de souligner que cette dispersion relative à la productivité agricole ne se retrouve

Indice de dispersion de la Valeur Ajoutée Brute aux prix du marché par actif

Graphique n° 1

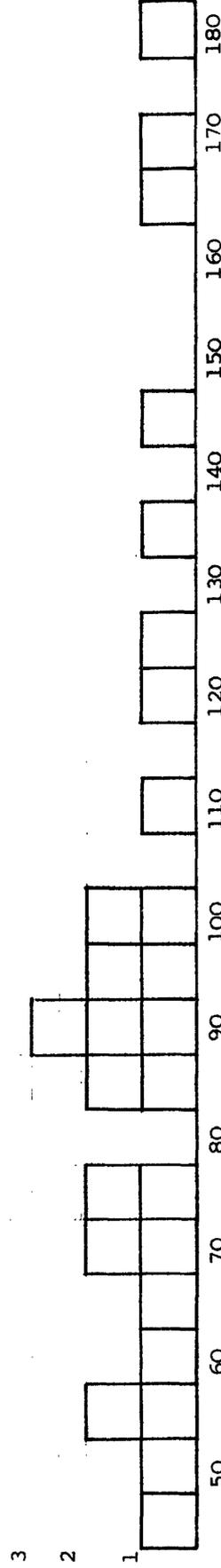
1970



Nombre de régions

Indice régional de la Valeur Ajoutée par actif
Moyenne Europe Sud = 100 = 4977 Eur

Indice de dispersion de la Valeur Ajoutée Brute aux prix de marché par actif dans l'agriculture
1970

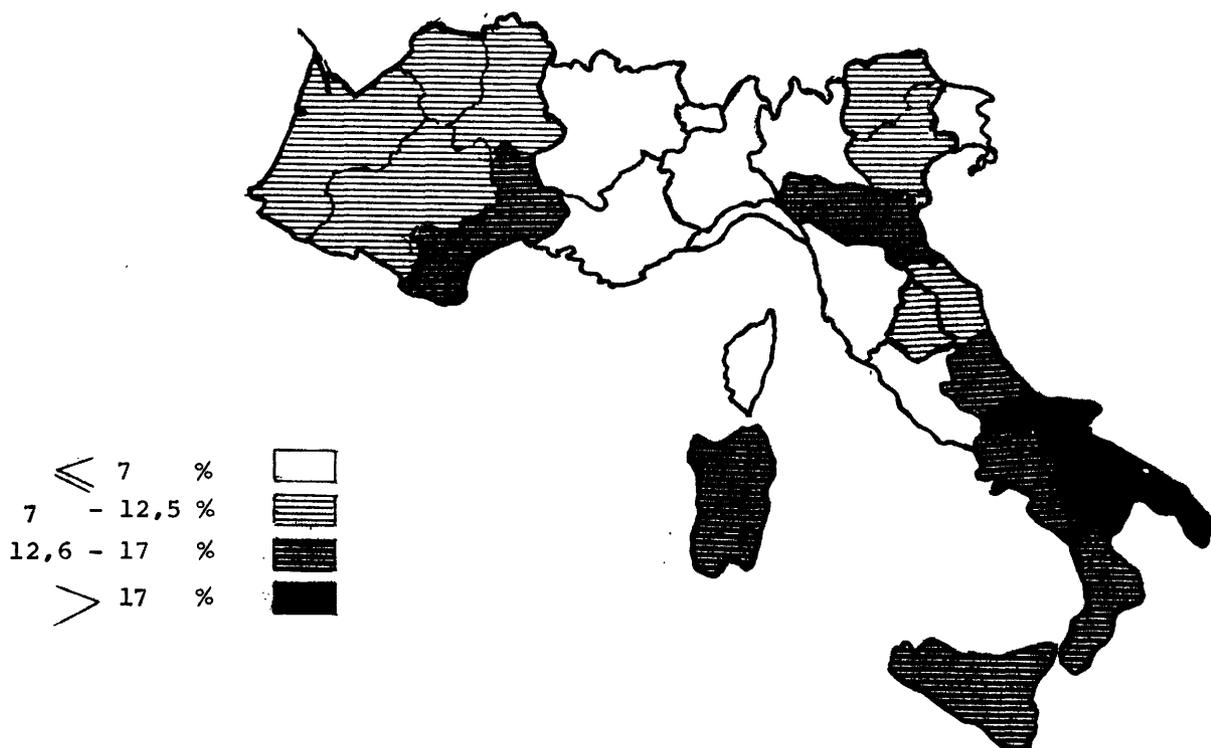


Indice régional de la Valeur Ajoutée par actif dans l'agriculture

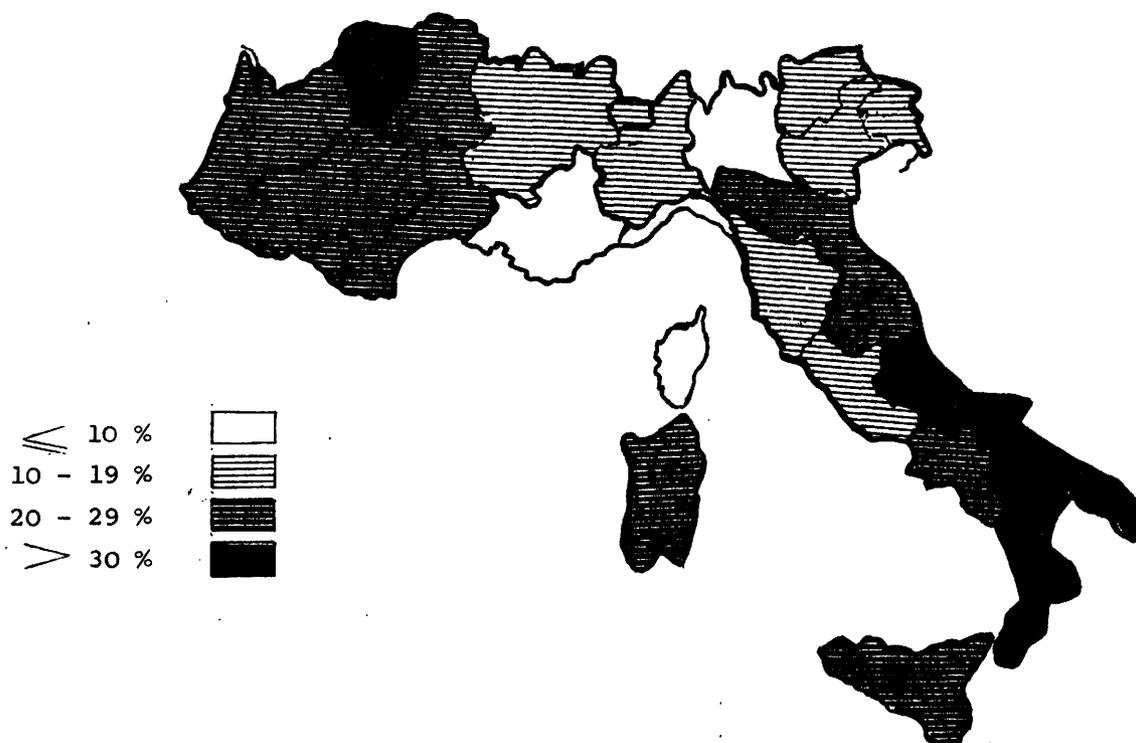
Moyenne Europe Sud = 100 = 2398 Eur

N.B. Chaque case représente une région

Part de l'agriculture dans la Valeur Ajoutée 1970



Part de l'agriculture dans l'emploi 1970



pas dans les chiffres absolus. Une différence de 3.160 Eur existe entre la région agricole la plus productive et la région où l'agriculture a la plus faible productivité, contre un écart de 4.100 Eur pour l'ensemble de la productivité régionale (voir graphique n. 1).

Si, en général, le niveau de la productivité agricole suit celui de l'ensemble de l'économie régionale, on pourra, on se référant à la carte n. 2, observer les différences à l'intérieur du secteur agricole. En ce qui concerne la contribution de l'agriculture à l'économie régionale, représentée par la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée, on constate que les régions les plus agricoles sont le Mezzogiorno d'Italie, Languedoc-Roussillon et Emilia Romagna. Du point de vue de l'importance de l'emploi en agriculture, ces régions sont rejointes par Umbria, Marche et les autres régions du Sud de la France. L'exemple du Languedoc-Roussillon est particulièrement intéressant car il montre qu'une région agricole n'est pas nécessairement condamnée à une faible productivité économique.

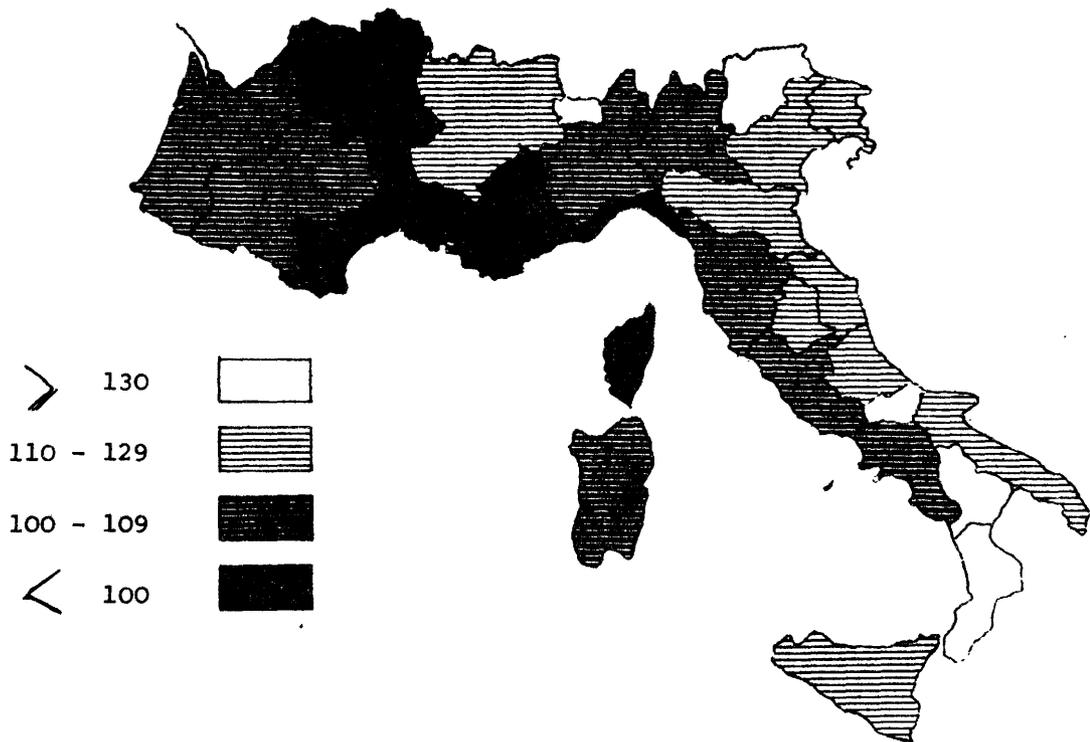
Pour certaines régions telles que le Languedoc-Roussillon et l'Italie du Nord-Est, les mesures de développement économique général s'avèrent prioritaires. Pour d'autres régions telles que la France du Sud-Ouest, et notamment le Limousin, et l'Italie centrale, une augmentation de la productivité agricole pourrait aider le démarrage économique de ces régions. Pour le Mezzogiorno d'Italie, c'est à la fois un effort de développement économique régional et de développement agricole qui s'avèrent nécessaires.

b) La croissance régionale de l'économie

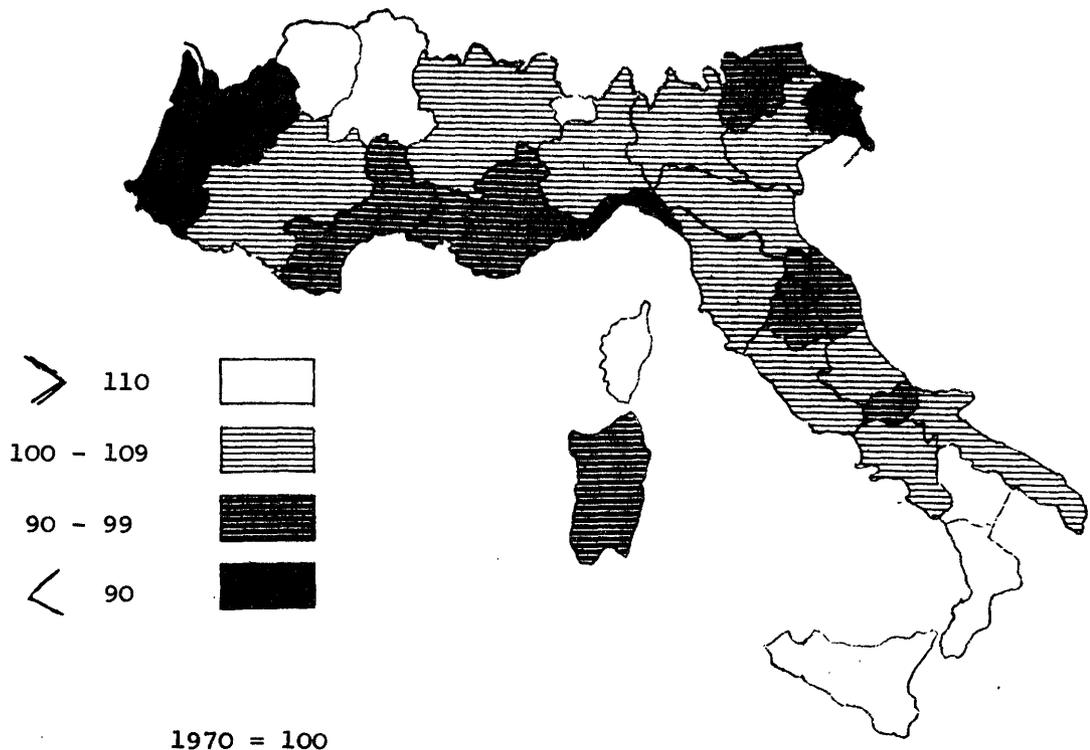
La croissance régionale entre 1970 et 1975 (variation de la valeur ajoutée brute en volume, carte n. 3) a considérablement varié à l'intérieur de l'Europe méridionale. Pour autant que l'on peut se fier aux estimations dont on dispose, les régions françaises, en général, ont eu un très faible taux de croissance pendant cette période, négatif même pour quatre sur sept d'entre elles. Seule la région Rhône-Alpes a eu une croissance que l'on peut considérer comme satisfaisante.

Les déséquilibres régionaux ont en France tendance à s'accroître et plus particulièrement le déséquilibre entre le Sud et le Nord. En Italie, par contre, seule Liguria a eu un taux de croissance négatif pendant cette période, mais en règle générale, les régions les plus industrialisées (Piemonte et Lombardia) ont eu un faible taux de croissance. A l'exception de Campania et de Sardegna, les régions du Mezzogiorno ont eu un taux de

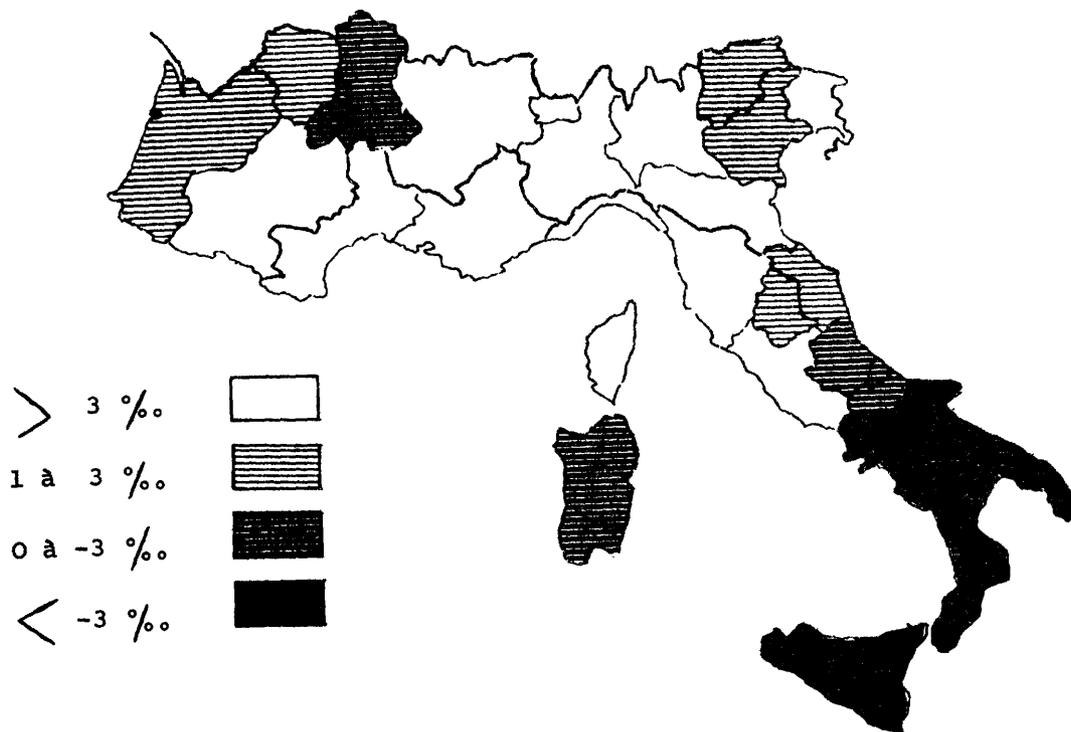
Croissance de la valeur ajoutée brute en volume 1970-75



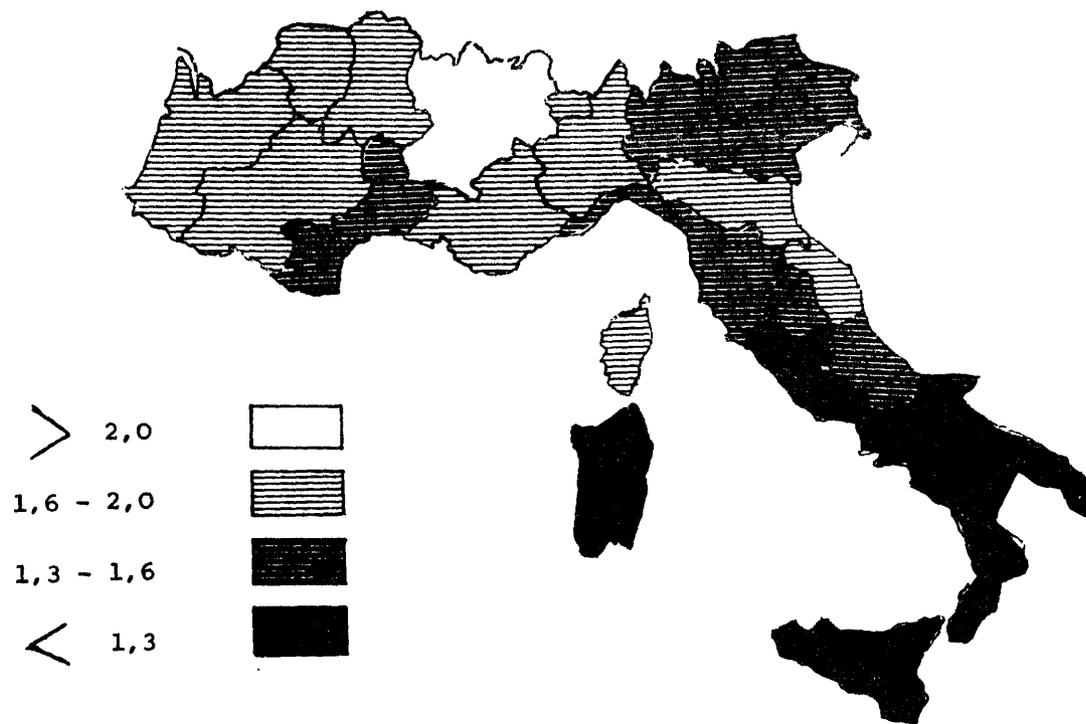
Croissance de la valeur ajoutée brute de l'agriculture en volume 1970-75



Solde migratoire de 1970 à 1975



Personnes inactives à la charge d'un actif (1975)



croissance plus rapide que celui de l'Italie du Nord. Ainsi, à l'inverse de la France, dans la plupart des cas, les déséquilibres régionaux ont en Italie tendance à diminuer. Le fait que la région de Naples ne participe pas à cette croissance est néanmoins un élément inquiétant, vu son poids économique dans le Mezzogiorno.

c) La situation de l'emploi

Cette analyse de la croissance en volume des économies régionale doit être nuancée par des données sur la situation de l'emploi. Même si le solde migratoire (carte n. 4) reste très largement négatif pour le Mezzogiorno et l'Auvergne, les conséquences à terme de la crise économique qui a entraîné au Nord de l'Italie une diminution des emplois disponibles pour la main-d'oeuvre en provenance du Sud, imposent la recherche d'un taux de croissance plus important dans le Sud pour maintenir le même niveau d'emploi. On remarquera que le nombre des personnes inactives à la charge d'un actif est déjà très important dans l'Italie centrale et du Sud, ainsi que dans le Languedoc.

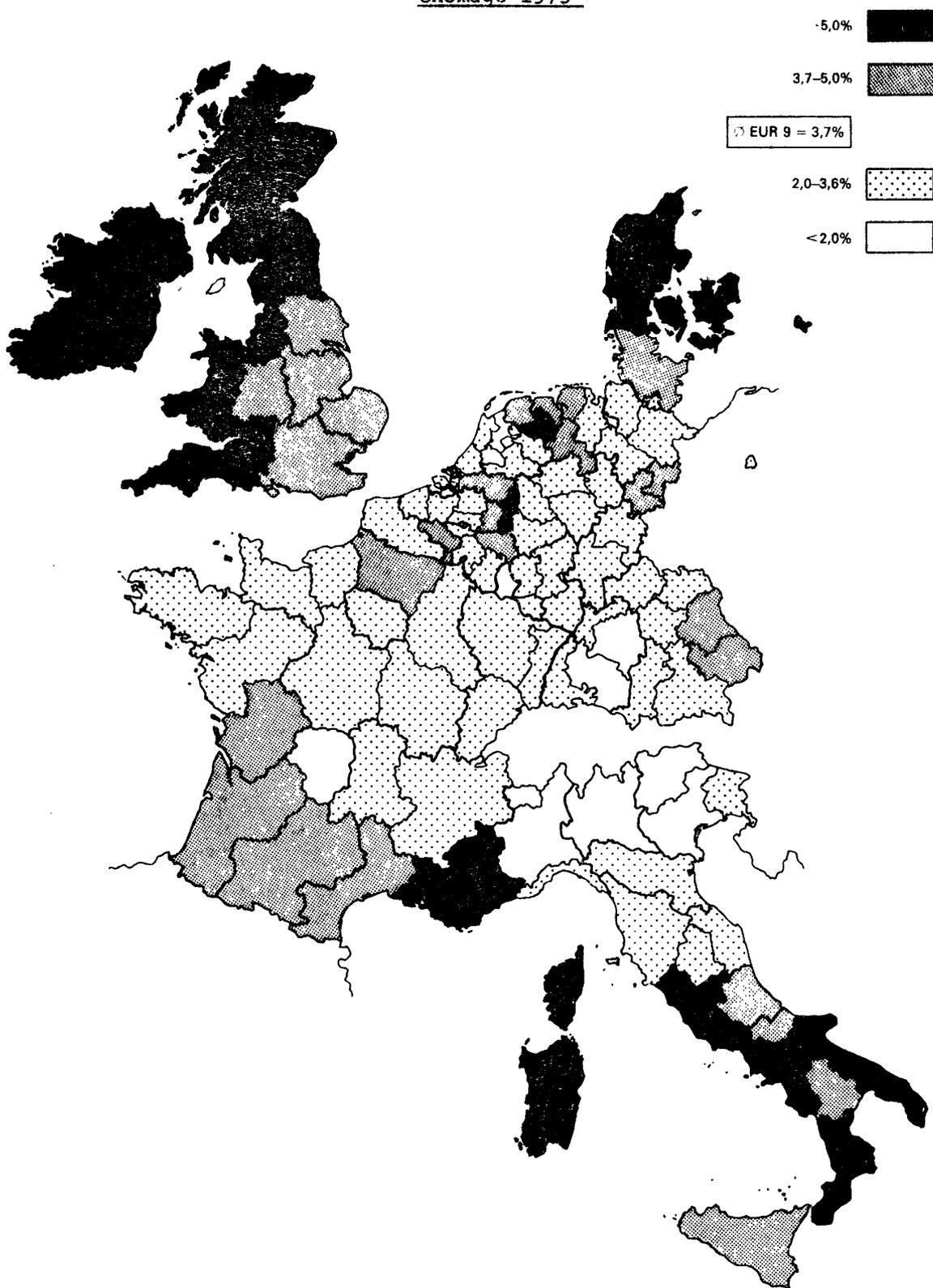
Les régions les plus affectées par le chômage (carte n. 5) sont Provence-Côte d'Azur, Corse, Lazio et la plupart des régions du Mezzogiorno. Un taux élevé de chômage a également été enregistré dans les trois régions : Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, tandis que l'Italie du Nord et le Limousin étaient les moins affectés.

Entre 1972 et 1974, l'augmentation du chômage la plus importante a été relevée dans l'ensemble des régions françaises, ainsi que dans Lazio et Campania (carte n. 5). Pendant la période 1974-1976 cette augmentation s'est poursuivie en atteignant les régions de l'Italie du Nord. Aussi peut-on craindre pour l'avenir une dégradation de la situation de l'emploi dans l'ensemble de l'Europe méridionale. On observera néanmoins que d'autres régions de l'Europe et notamment le Danemark, les régions du Nord et de l'Ouest de la Grande-Bretagne et l'Irlande dans son ensemble, se trouvent dans une situation tout aussi défavorable (carte n. 6).

d) La croissance régionale de l'agriculture

Si l'on compare la croissance en volume de l'agriculture avec celle de l'économie (carte n. 3) on constate que cette croissance a été, en général, très inférieure. Parfois, une croissance assez importante de l'agriculture compense des résultats médiocres dans d'autres secteurs, ce qui

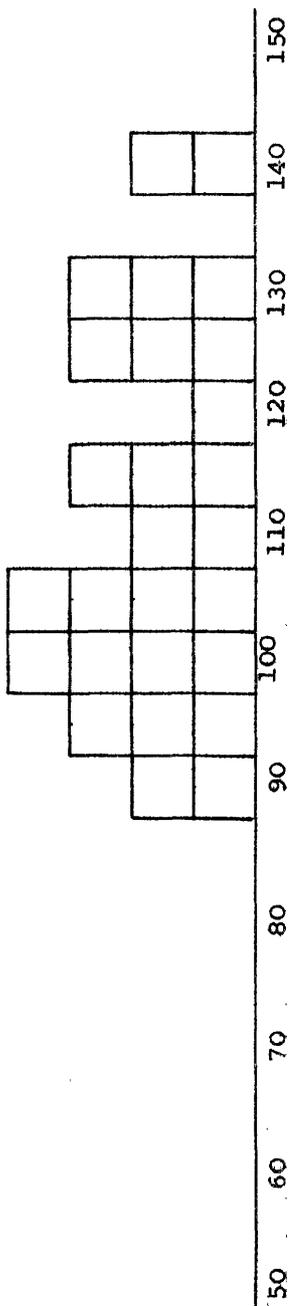
Chômage 1975



Carte n° 6

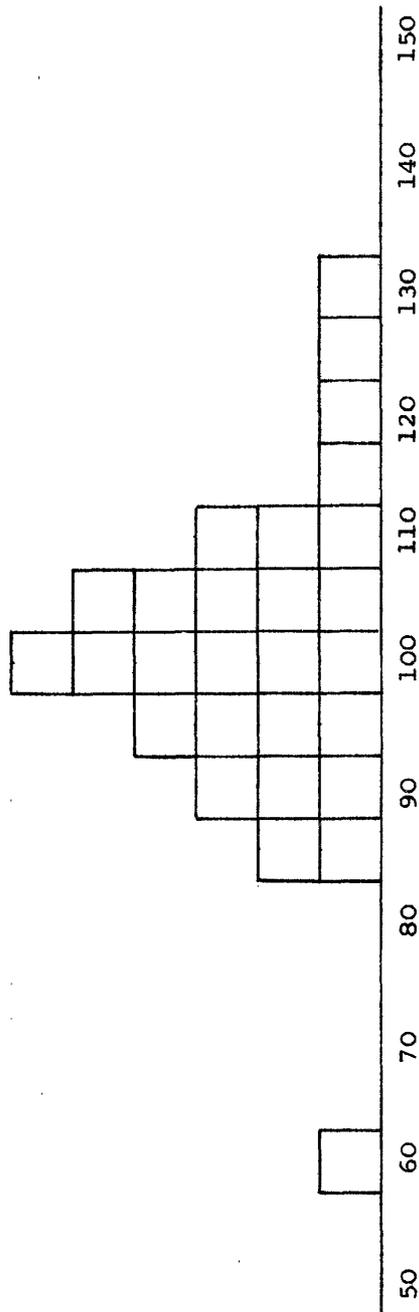
Indice de dispersion de la croissance de la valeur ajoutée brute 1970-1975

1970 = 100



Indice de dispersion de la croissance de la valeur ajoutée brute de l'agriculture 1970-1975

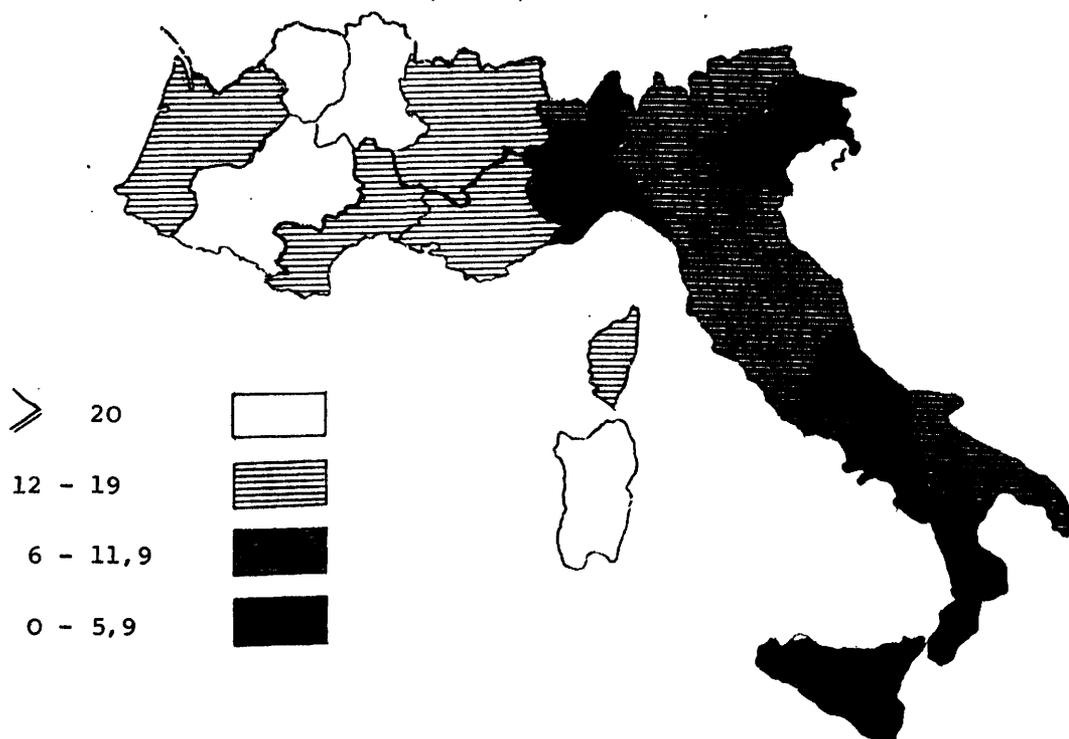
1970 = 100



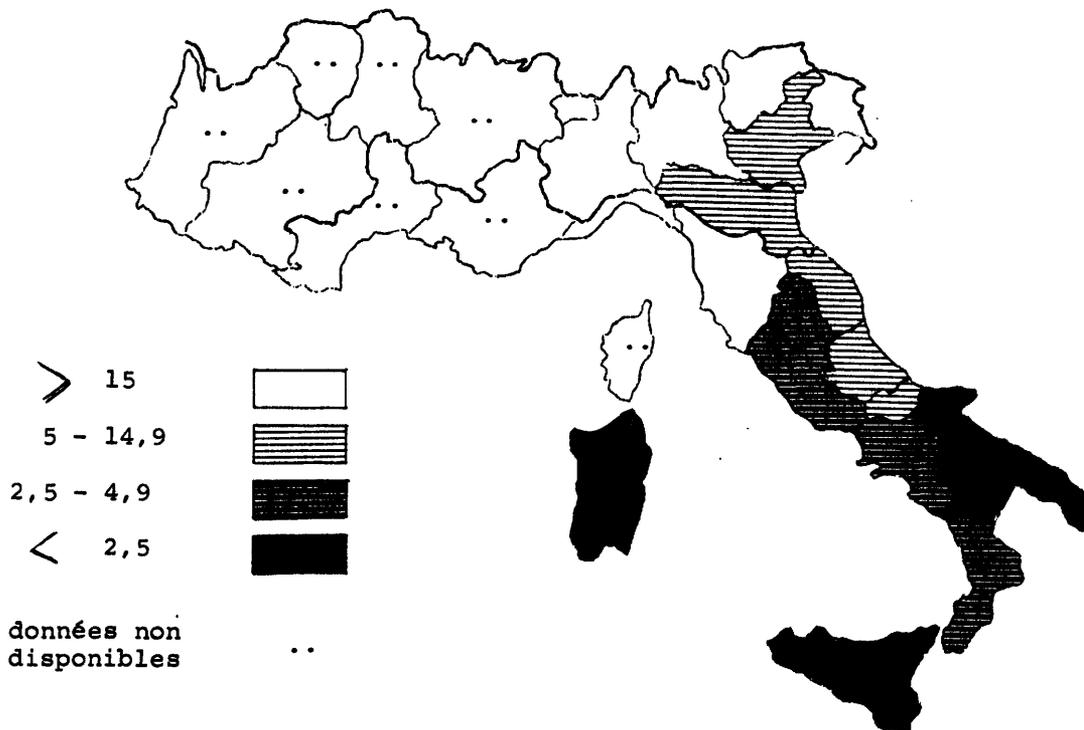
est le cas pour le Limousin et l'Auvergne, mais le plus souvent une faible croissance de l'agriculture va de pair avec une faible croissance de l'économie régionale. Ceci est notamment le cas pour les régions françaises. En Italie, les régions du Mezzogiorno ont connu une croissance assez rapide de leur agriculture, mais certaines régions de l'Italie centrale telles que Umbria, Marche et surtout Molise (qui avait déjà la productivité agricole la plus basse de l'Europe), avec la Sardegnna, ont régressé. Cette régression de l'agriculture dans les régions de l'Italie centrale est particulièrement préoccupante car la situation d'une économie agricole à basse productivité ne peut qu'accentuer les problèmes du développement régional.

Le graphique de la dispersion de la croissance (voir graphique n. 2) autour de la moyenne montre une plus grande dispersion de la croissance agricole (de 60 à 130) que celle de la croissance économique en général. Si la dispersion de la croissance agricole est de 70 points contre 50 points pour la croissance économique au total, on remarquera néanmoins qu'une forte proportion des régions agricoles ont une croissance comprise entre 90 et 110 % du niveau de 1970, tandis que la croissance régionale totale est plus étalée entre 90 et 140 % du niveau de 1970.

Superficie moyenne des exploitations de 1 ha SAU et plus 1970
(en ha)



Augmentation de la taille moyenne des exploitations de 1 ha SAU
et plus 1970-1975
(%)



III. Analyse régionale de l'agriculture dans l'Europe méridionale

La situation d'ensemble de l'agriculture dans la partie méridionale de l'Europe a déjà été décrite ailleurs (9). Ainsi, nous nous efforcerons d'approfondir l'étude précédente, notamment à l'aide d'une ventilation régionale à l'intérieur de l'Europe méridionale.

a) Structures agricoles

Les structures agricoles sont, on le sait, très insuffisantes dans l'Europe méridionale, même eu égard à la nature plus intensive des productions. Seulement quatre de ces régions, Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées et Sardegnna, avaient en 1970 une superficie moyenne des exploitations supérieure à 20 ha (carte n° 7). Les autres régions françaises se situaient entre 12 et 20 ha tandis que les autres régions italiennes avaient une moyenne inférieure à 12 ha (dont 9 inférieure à 6 ha).

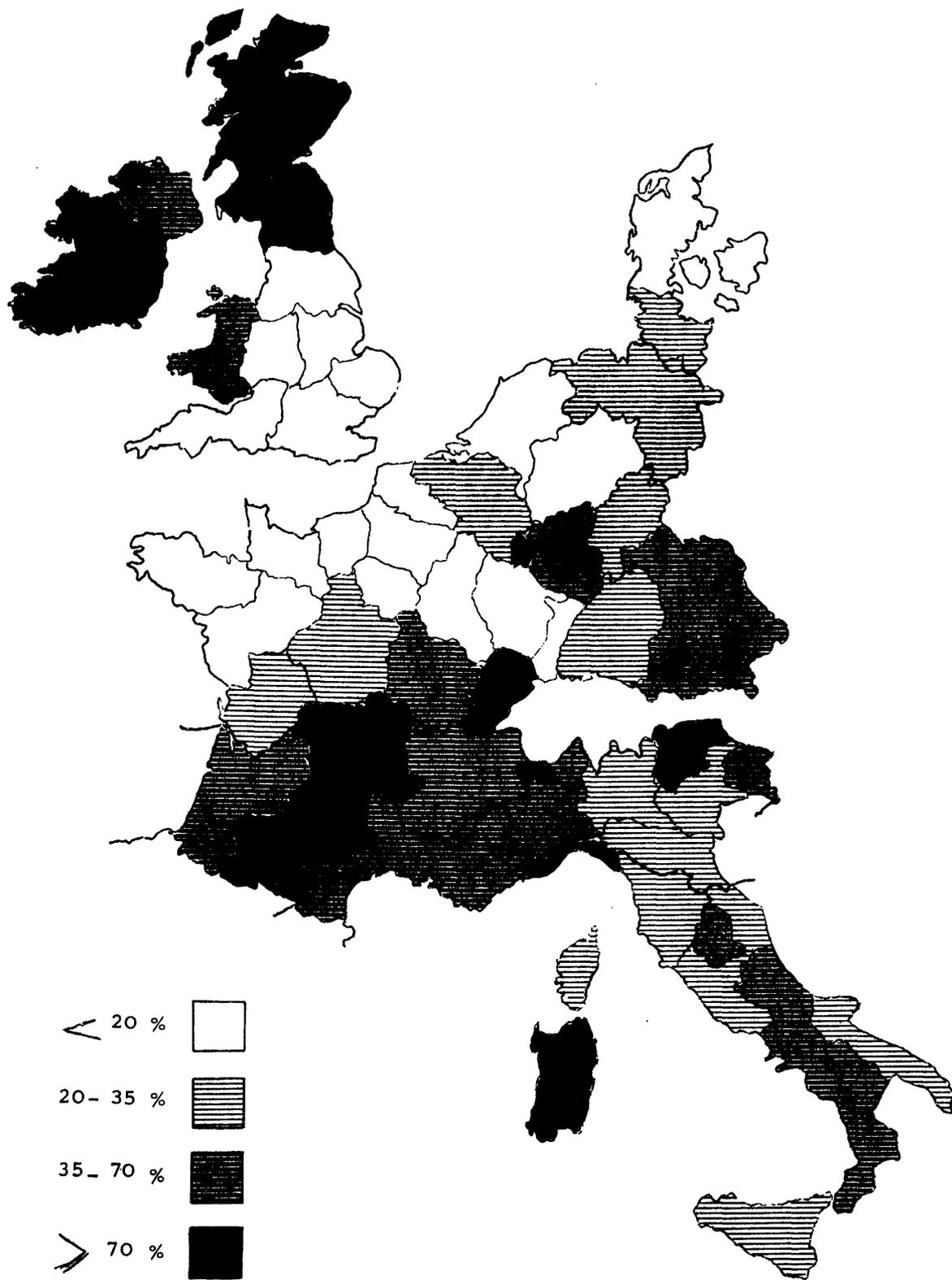
Il convient néanmoins d'interpréter ces données de superficie moyenne avec une certaine prudence. En effet, la moyenne cache une réalité assez différente de celle de l'Europe du Nord. Dans celle-ci, on trouve sensiblement le même nombre d'exploitations d'1 ha et plus par catégorie, à l'exception des fermes de "50 ha et plus" qui sont considérablement moins nombreuses. Simultanément, le pourcentage de la superficie totale occupée selon la catégorie d'exploitation s'accroît régulièrement. Ainsi donc une structure sociale équilibrée n'empêche pas les exploitations d'une certaine importance d'avoir un poids économique dominant. Les exploitations de 20 ha et plus, qui représentent 30 % du nombre total d'exploitations, occupent 74 % de la superficie agricole.

La situation est radicalement différente en Europe du Sud. Les exploitations de 1 à 5 ha représentent environ 60 % du nombre total d'exploitations, contre 28 % en Europe du Nord. De plus, le nombre d'exploitations par catégorie diminue rapidement au fur et à mesure qu'on se rapproche des exploitations de 50 ha et plus, qui ne représentent que 2 % du nombre total. Les grandes exploitations continuent

./.

(9) Dossiers de recherche et de documentation, série agriculture, n° 3, cit. septembre 1976

IMPORTANCE DES ZONES DEFAVORISEES



Carte n° 8

à jouer un rôle économique très important, car elles occupent plus de la moitié de la superficie totale. Les exploitations de 5 à 20 ha ne sont pas importantes, ni sur le plan social, ni sur le plan économique. Toutefois, dans certaines régions montagneuses, une superficie moyenne plus élevée ne reflète pas une importance économique accrue en raison de la nature plus extensive de la production. Ce cas se présente notamment en Limousin, Auvergne et Sardegnna, ainsi que dans les régions alpines d'Italie et celles de l'Italie centrale.

L'évolution des structures agricoles n'est pas très favorable en Europe méridionale. Actuellement, les données de l'enquête communautaire sur les structures agricoles de 1975 ne sont pas disponibles pour la France, mais l'on constate en Italie que c'est dans les régions du Nord de l'Italie que les structures évoluent le plus vite. C'est dans les parties sud et ouest de l'Italie que la taille moyenne des exploitations a augmenté le moins entre 1970 et 1975. Le retard structurel du Sud de l'Italie par rapport au Nord n'a donc fait que croître pendant cette période. Sardegnna représente un cas particulier car la superficie moyenne par exploitation a même diminué entre 1970 et 1975. Ceci est dû à l'abandon des terres, plus important que la diminution du nombre d'exploitations.

b) L'agriculture de montagne et des zones défavorisées

Une remarque s'impose à propos des régions montagneuses d'Europe méridionale (carte n° 8). Ces régions bénéficient déjà d'un certain soutien par le biais de la directive sur l'agriculture de montagne et des zones défavorisées (10). Cette directive couvre l'ensemble des zones défavorisées de la Communauté et accorde notamment une aide par tête de bétail aux producteurs situés dans ces régions. On peut se demander si cette directive, conçue selon la législation pratiquée notamment au Royaume-Uni, est adaptée aux besoins spécifiques de l'Europe méridionale.

./.

(10) JO n° L 128 du 19.5.1975

Tableau 1

PRODUCTION FINALE DE L'AGRICULTURE

1970 = 100

| | <u>VOLUME</u> | | | | | <u>PRIX</u> | | | | | | |
|--------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | <u>1970</u> | <u>1971</u> | <u>1972</u> | <u>1973</u> | <u>1974</u> | <u>1975</u> | <u>1970</u> | <u>1971</u> | <u>1972</u> | <u>1973</u> | <u>1974</u> | <u>1975</u> |
| FRANCE | 100 | 103,8 | 107,2 | 116,0 | 115,7 | 110,0 | 100 | 104,4 | 120,1 | 136,4 | 143,3 | 154,7 |
| ITALIE | 100 | 101,4 | 96,6 | 104,0 | 106,2 | 108,9 | 100 | 103,4 | 111,6 | 137,2 | 165,1 | 191,4 |

CONSOMMATION INTERMEDIAIRE

| | | | | | | | | | | | | |
|--------|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-----|-------|-------|-------|-------|-------|
| FRANCE | 100 | 108,3 | 117,9 | 131,0 | 130,8 | 125,2 | 100 | 105,0 | 110,0 | 127,0 | 166,1 | 175,7 |
| ITALIE | 100 | 104,2 | 105,7 | 116,9 | 119,3 | 121,9 | 100 | 111,6 | 118,9 | 134,0 | 188,0 | 216,5 |

Source : Eurostat Comptes de l'Agriculture

La directive prévoit une série de coefficients pour convertir les différents types de bétail en un dénominateur commun appelé unité de gros bovin (équivalant à une vache laitière). Ces coefficients sont établis en fonction des besoins énergétiques des troupeaux selon les systèmes de production pratiqués dans le nord de l'Europe. Pour les ovins notamment, il y a lieu de s'interroger sur la justesse des coefficients par rapport aux systèmes de production d'Europe méridionale. Dans l'Europe du nord, les ovins ne représentent que le premier stade de la production de la viande ovine, et la plupart du temps les jeunes agneaux sont vendus pour être ensuite engraisés sur des pâturages de plaine. Par contre, dans l'Europe du Sud, les pâturages de plaine manquent et les agneaux sont vendus directement pour l'abattage.

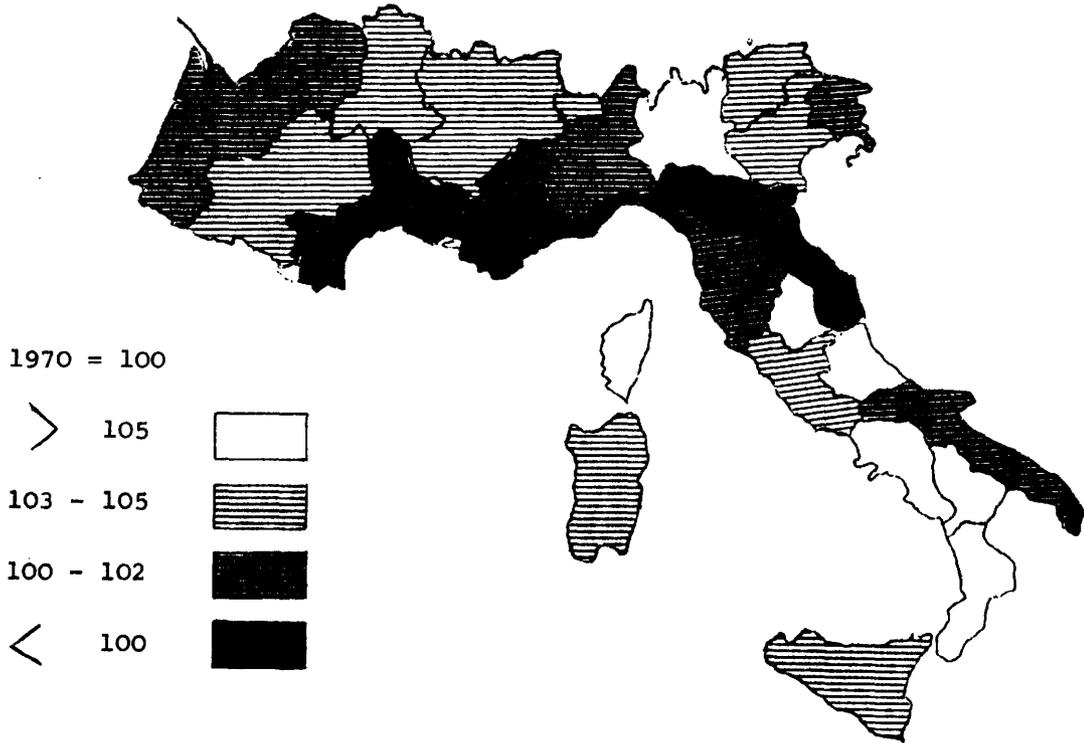
La production de lait de brebis pour le fromage est également très importante dans l'Europe méridionale. Elle permet une valorisation plus grande de l'élevage dans ces régions, où elle représente un type de production relativement intensif. Il va de soi que des coefficients pour les brebis basés sur la production de viande ovine ne sont pas adaptés à celle du lait de brebis. Un aménagement des coefficients de conversion pourrait peut-être apporter une amélioration de la situation des régions montagneuses de l'Europe du Sud sans pour autant alourdir les dépenses de la section garantie du FEOGA, car les indemnités de montagne sont accordées au titre de la politique structurelle.

c) Evolution de la production

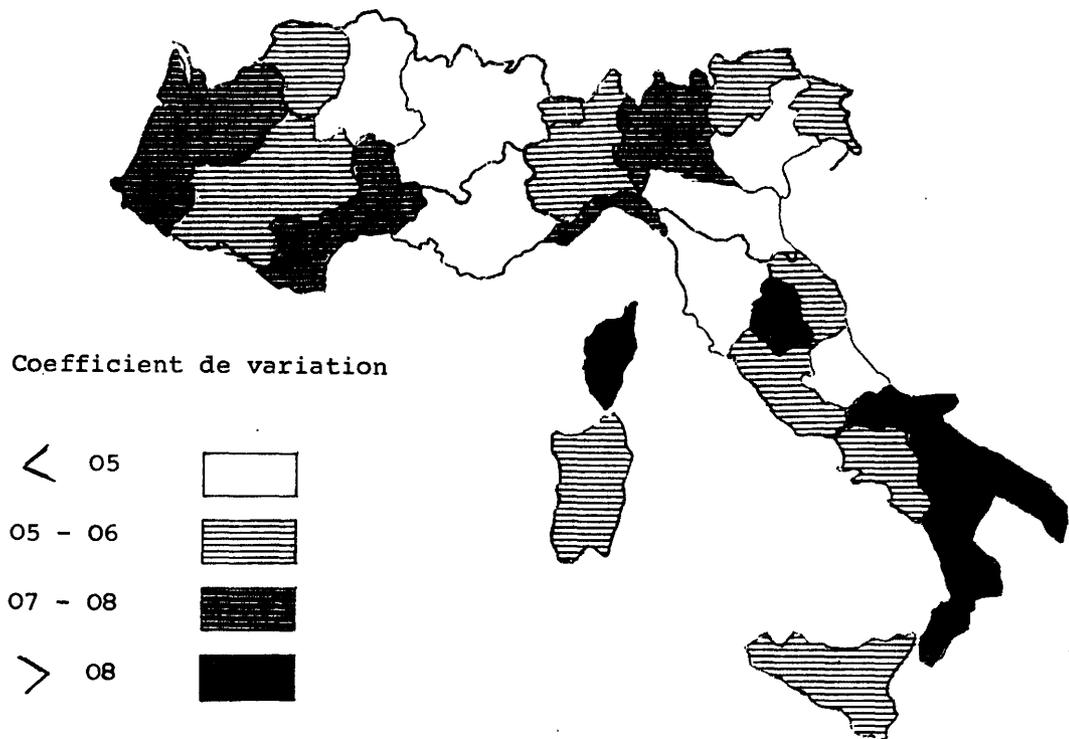
Si l'on examine la situation de la production en Europe méridionale, on constate des différences assez sensibles entre les différentes régions. Le niveau absolu de la productivité et la croissance de l'agriculture ont déjà été examinés dans la section précédente. La valeur ajoutée représente la différence entre la valeur de la production et la valeur des consommations intermédiaires (facteurs de production courants de l'agriculture à l'exception des amortissements). Il conviendrait d'examiner plus en détail aussi bien l'évolution de la production que celle des consommations intermédiaires. En effet, la croissance de la valeur ajoutée agricole a été calculée en prenant les

./.

Production moyenne 1970-75
(en volume)



Instabilité de la Production 1970-75
(en volume)



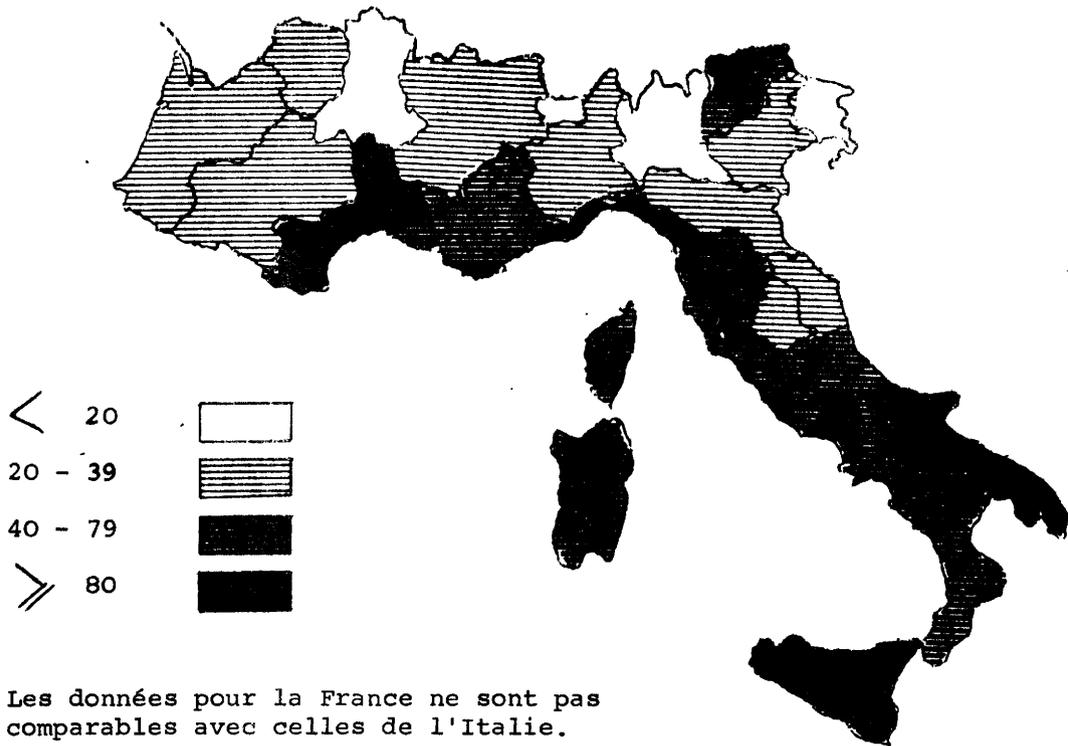
deux dates de 1970 et 1975 et en calculant la différence à prix constants. Entre ces deux dates il y a eu des mouvements assez importants, aussi bien dans le volume que dans la valeur de la valeur ajoutée agricole.

Nous nous sommes limités à un examen de la situation de la production en volume au cours de la période 1970-1975. En effet, il est difficile de faire des comparaisons internationales des prix à la production, car ces prix sont influencés par l'inflation générale des économies des pays membres. Pendant la période 1970-1975, les taux d'inflation de la France et de l'Italie ont été effectivement assez différents. On peut considérer néanmoins d'année en année que la variation du volume de la production a un effet sur les prix de la production. Soit une diminution de la production entraînerait une augmentation des prix et par conséquent la production en valeur changerait peu (le cas inverse peut aussi se produire : une diminution de prix compensant une augmentation de la production), soit les fluctuations de prix vont de pair avec une fluctuation de volume. Dans ce cas, une grande instabilité de la valeur de la production s'ensuit. Quant au volume et à la valeur des consommations intermédiaires, on constate une hausse régulière en volume tandis qu'en valeur une hausse importante a suivi la crise de l'énergie. Le volume et les prix de la production finale de l'agriculture et des consommations intermédiaires pour la France et l'Italie sont indiqués au tableau ci-joint (voir tableau n° 1).

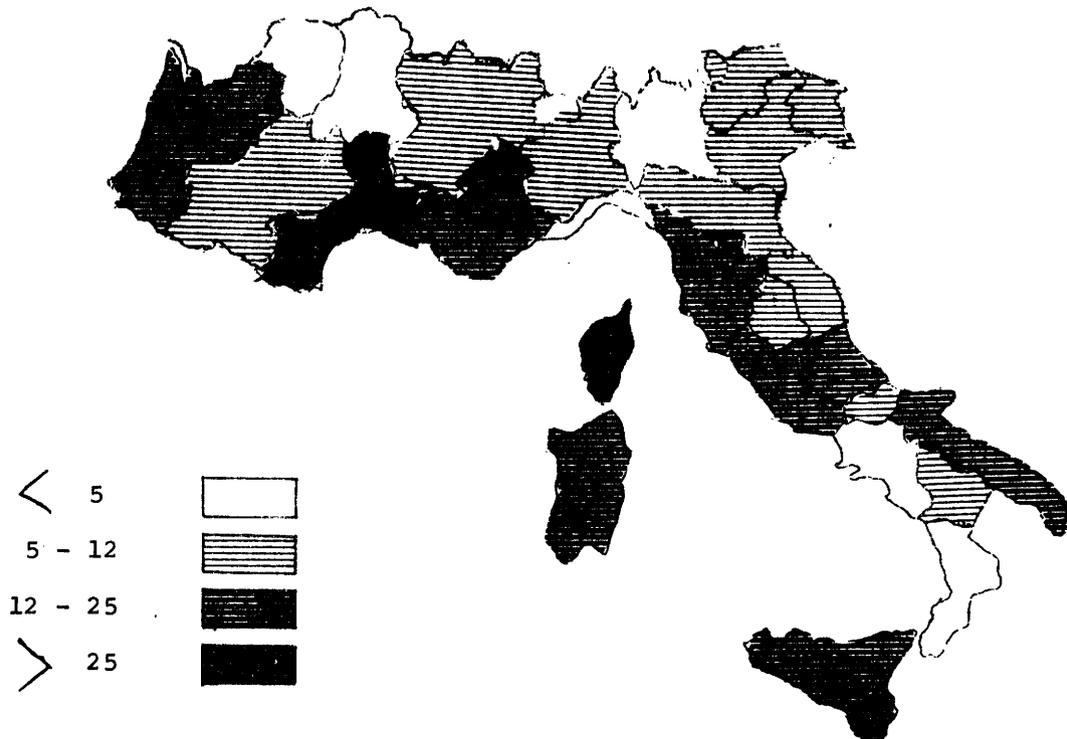
Si l'on compare la production moyenne en volume de la période 1970-1975 (carte n° 9) avec celle de la croissance de la valeur ajoutée brute de l'agriculture (carte n° 3), on constate que dans la plupart des régions une stagnation de la production va de pair avec une faible croissance de la valeur ajoutée. Limousin, Piemonte, Emilia Romagna et Umbria en font exception. Pour ces régions (sauf Umbria) une bonne année 1975 a compensé une stagnation pendant la période précédente. Pour Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur, Liguria, Friuli, Marche et Molise, on a assisté à une stagnation, aussi bien de la production que de la croissance de la valeur ajoutée. Les régions de croissance sont essentiellement Lombardia et Mezzogiorno, exception faite de Molise et Puglia.

./.

Productions méridionales en % de la Production totale 1975



Production viticole en % de la Production totale 1975

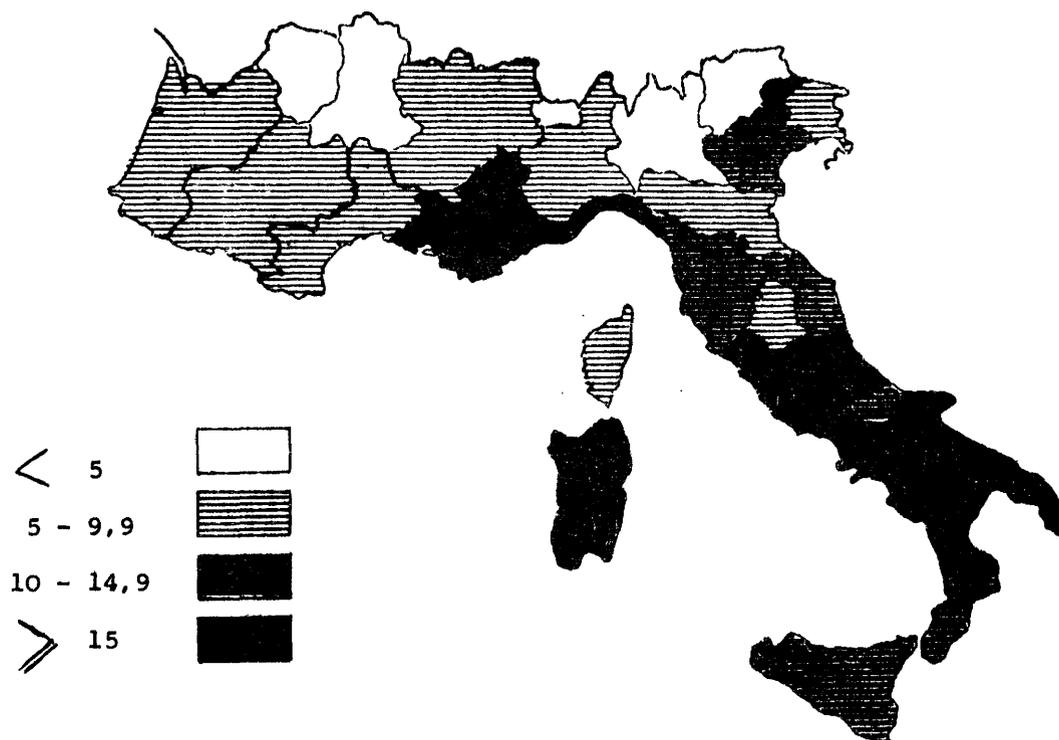


La production moyenne n'est pas le seul indicateur intéressant pour mesurer l'évolution de la production entre 1970 et 1975. Il est intéressant également d'examiner si d'une année à l'autre la production varie beaucoup. Ici l'on constate que les régions de croissance de la production ont en général une très grande instabilité. Les régions de décroissance telles qu'Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Liguria, ont également une très grande instabilité. Ce sont les régions de croissance moyenne de la production qui font preuve de la plus grande stabilité d'une année à l'autre.

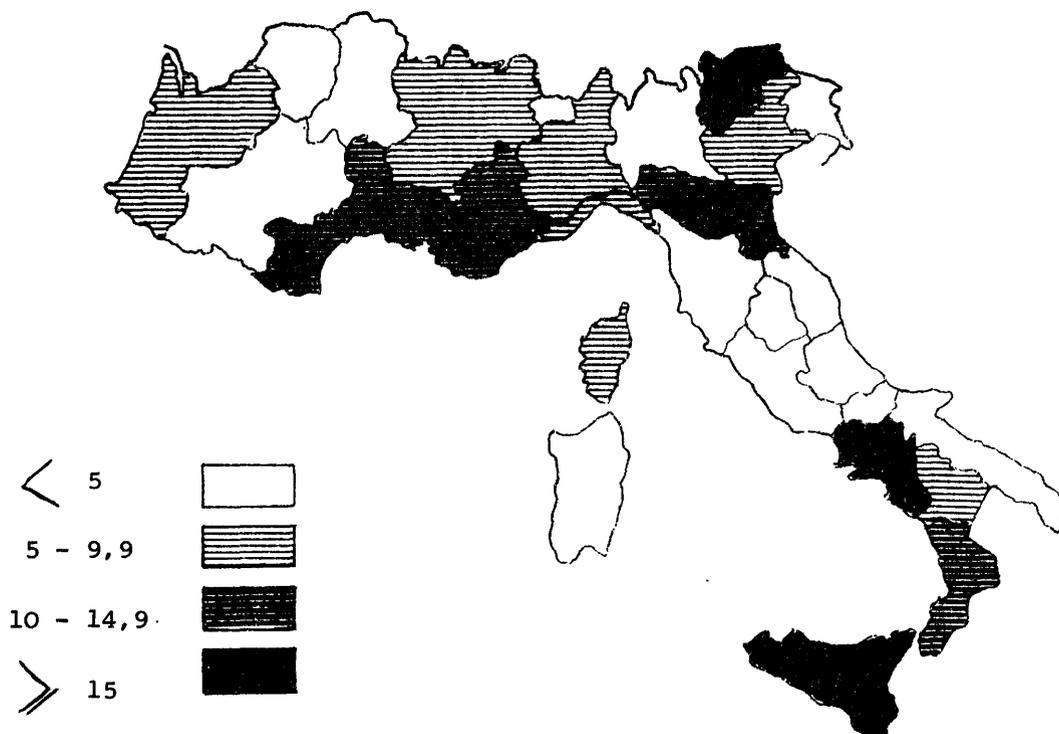
d) L'importance des produits méridionaux

Non seulement la situation de la production agricole est très différente sur le plan régional dans l'Europe méridionale mais l'importance des productions typiquement méridionales varie également beaucoup. Dans sa communication sur les problèmes de l'agriculture méditerranéennes du 1er avril 1977, la Commission a établi une liste de produits dits méditerranéens. Ces produits sont le blé dur, le riz, les légumes, les fleurs, le tabac, le vin, l'huile d'olive, les fruits (à l'exception de la pomme), les agrumes et les ovins. Pour établir sa carte des régions méditerranéennes, la Commission a utilisé le seuil des 40 % de la valeur de ces productions en 1973. Pour 1975, le pourcentage des productions méridionales dans la production totale est retracé sur la carte n° 10. Les données pour la France sont sous-évaluées car ni le blé dur, ni le riz, ni le tabac, ni l'huile d'olive ne sont compris dans le total. De plus, les pommes ont été incluses dans les fruits, aussi bien pour la France que pour l'Italie. Ces lacunes statistiques sont particulièrement sensibles en ce qui concerne Aquitaine et Trentino. Par contre, elles ne modifient pas l'impression d'ensemble. Il est intéressant de constater que pour certaines régions et pour certains produits, il existe une variation importante de la part d'un produit déterminé par rapport à la production totale d'une année à l'autre. Ainsi le vin représentait 70,7 % de la production disponible dans le Languedoc en 1973, mais seulement 57,4 % en 1975. On remarquera qu'à l'exception d'Umbria et Marche, dans toutes les régions méditerranéennes la part des productions méridionales est supérieure à 40 % en 1975. Dans quatre régions, Languedoc, Liguria, Puglia et Sicilia cette part dépasse même 80 % ; par contre, dans les régions méridionales non méditerranéennes, seul Trentino dépasse les 40%. Si l'on exclut les pommes, la part des productions méditerranéennes tombe d'ailleurs dans cette région à seulement 21 %.

Production de légumes en % de la Production totale 1975



Production de fruits en % de la Production totale 1975



Certaines régions sont en outre caractérisées par la production d'un seul produit. Ainsi Languedoc-Roussillon et Corse sont des régions essentiellement viticoles. Le vin représente même plus que 50 % de la production disponible. Il conviendrait de faire une distinction dans la production viticole entre, d'une part, la production des vins de table et, d'autre part, celle des vins de qualité. Les régions précitées sont des régions de vins courants tandis que les régions telles qu'Aquitaine, Provence et Toscana, sont plutôt des régions de vins de qualité. En ce qui concerne la production de légumes, il y a une forte concentration en Provence, dans Liguria et dans la plupart des régions du Mezzogiorno. La production des fruits est plus concentrée ; on la trouve notamment dans les régions méditerranéennes françaises (à l'exception de Corse), Trentino, Emilia Romagna et dans la partie sud-ouest du Mezzogiorno (y compris Sicilia).

Les résultats du réseau d'information comptable agricole (RICA) permettent une analyse plus fine des différents types de production par régions et par classes de superficie. On trouvera les principaux résultats dans les tableaux n° 2 à 4. Les résultats du RICA sont établis en monnaie nationale à partir des comptabilités d'entreprises agricoles. Pour la présentation communautaire des résultats de 1975, les données en monnaies nationales ont été converties en unités de compte européennes. L'unité de compte européenne est un panier de monnaies des pays membres qui flottent avec les mouvements sur les marchés des changes. Dans la mesure où la production des exploitations est destinée à l'exportation, une comptabilisation sur la base des taux de change est justifiée. Par contre, s'il s'agit d'une utilisation interne des résultats comptables, telle que celle qui est faite pour le revenu, les taux de change basés sur les parités de pouvoir d'achat s'avèrent plus significatifs. En effet, pour les pays à monnaie dépréciée, le pouvoir d'achat interne d'une monnaie est supérieur à son pouvoir d'achat externe. Pour 1975, l'Office statistique des Communautés a calculé les parités de monnaie basées sur le pouvoir d'achat de l'ensemble des biens et services de l'économie des pays membres, qui peuvent utilement remplacer les parités basées sur les marchés des changes (11).

./.

(11) Pour l'ensemble de la Communauté 1 unité EURPA = 1 UCE

Tableau 2

V I T I C U L T U R E

| | <u>5-10 ha</u> | | | | <u>< 5 ha</u> |
|-------------------------------|----------------|--|------------------------------|---------|--------------------------------|
| | Rhône-Alpes | Languedoc Provence-Côte d'Azur Corse | Veneto Trentino Friuli | Toscana | Campania Catalona Molise |
| En UCE Produit brut/ha | 2917 | 1212 | 2137 | 1019 | 1397 |
| Coûts/ha | 1238 | 774 | 1108 | 590 | 418 |
| Produit/Unité | 3864 | 1412 | 2336 | 653 | 1923 |
| Revenu de Travail | 6862 | 3426 | 4231 | 2062 | 967 |
| En EURPA Revenu de Travail | 6344 | 3167 | 5121 | 2496 | 1170 |
| <u>10-20 ha</u> | | | | | |
| En UCE Produit brut/ha | | 1426 | 1966 | 900 | |
| Coûts/ha | | 1005 | 787 | 468 | |
| Produit/Unité | | 1514 | 2467 | 1005 | |
| Revenu de Travail | | 4546 | 7760 | 2500 | |
| En EURPA Revenu de Travail | | 4201 | 9369 | 3018 | |

Dans les tableaux, on trouvera d'abord le revenu de travail calculé en utilisant l'UCE et ensuite avec les parités du pouvoir d'achat (EURPA). Les données reprises dans les tableaux 2 à 4 concernent le produit par hectare ainsi que les coûts, le produit par unité et le revenu de travail. Le produit par hectare permet de comparer les différents types de production tels que la viticulture, les fruits et l'horticulture. Par contre, dans un même système de production, le produit par unité est une meilleure base de comparaison. Le revenu de travail correspond à la définition établie pour les besoins de la politique structurelle par la directive 72/159. Après modernisation, une exploitation doit pouvoir assurer aux agriculteurs un revenu de travail comparable au revenu non agricole.

e) La viticulture

Pour la viticulture, sur les exploitations de 5 à 10 ha, on trouve des différences assez sensibles entre, d'une part, les régions Rhône-Alpes et Veneto-Trentino-Friuli et, d'autre part, celles du Languedoc-Provence-Corse et Toscana. Dans les premières régions, on trouve une valeur de la production par unité assez élevée qui est due essentiellement au fait que ces régions produisent des vins de qualité. En Toscana, qui est également une région de vins de qualité, la faiblesse du produit par unité semblerait plutôt due à la persistance d'un système de polyculture qui interdit aux agriculteurs d'intensifier leur production viticole. Ces différences de produits par unité se retrouvent dans les revenus. Ainsi les revenus dans la région Rhône-Alpes sont le double de ceux du Languedoc-Provence-Corse; il en est de même pour Veneto par rapport à Toscana.

En 1975, il n'y avait pas d'exploitation comptable dans la classe 5 à 10 ha dans le Mezzogiorno d'Italie, mais pour les exploitations de moins de 5 ha en Campania et en Calabria, on constate qu'une intensification accrue de la production par rapport à Languedoc et Toscana ne suffit pas à combler les insuffisances structurelles dans le revenu de travail. Pour les exploitations viticoles de 10 à 20 ha, un produit par unité supérieur en Languedoc permet un revenu de travail d'un tiers plus élevé. Un niveau d'intensification sensiblement le même en Veneto que celui des exploitations de 5 à 10 ha amène une amélioration sensible du revenu de travail grâce à l'apport structurel. Les revenus de travail en Veneto, qui étaient supérieurs de 60 % à ceux du Languedoc sur les exploitations de 5 à 10 ha, sur base des parités pouvoir d'achat, sont supérieurs de 123 % sur les exploitations de 10 à 20 ha. Les différences entre Veneto et Languedoc sont, en fait, encore plus nettes car l'évolution du revenu de travail en Veneto a été très défavorable sur les exploitations de 5 à 10 ha en 1975 par rapport à l'année précédente. Pour les autres années, entre 1972 et 1974, l'évolution a été sensiblement la même entre Languedoc et Veneto.

Tableau 3

F R U I T S

| | <u>< 5 ha</u> | | | | | |
|---------------------|--|------------------------------------|----------------|--------------------------------|---------|--|
| | Languedoc Provence-Côte d'Azur Corse | Veneto Trentino Friuli | Emilia-Romagna | Campania Calabria Molise | Sicilia | |
| En UCE | | | | | | |
| Produit brut/ha | 3649 | 3454 | 3520 | 2096 | 2672 | |
| Coûts/ha | 1837 | 1330 | 1349 | 940 | 1900 | |
| Produit/Unité | | | | | | |
| Pommes | 3688 | 4547 | 3182 | 782 | - | |
| Autres fruits frais | 3424 | 2533 | 3775 | 1345 | - | |
| Agrumes | - | - | - | 2755 | 3162 | |
| Revenu de Travail | 4539 | 4329 | 5361 | 1430 | 2034 | |
| En EURPA | | | | | | |
| Revenu de Travail | 4196 | 5240 | 6489 | 1731 | 2462 | |
| | <u>5-10 ha</u> | | | | | |
| | Rhône-Alpes | Languedoc Prov.-C.Azur Corse | | | | |
| En UCE | | | | | | |
| Produit brut/ha | 1047 | 2962 | 4168 | 1809 | | |
| Coûts/ha | 800 | 1584 | 921 | 958 | | |
| Produit/Unité | | | | | | |
| Pommes | 1580 | 3298 | 4191 | 1966 | | |
| Autres fruits frais | 916 | 3619 | 5284 | 1874 | | |
| Agrumes | - | - | - | 1206 | | |
| Revenu de Travail | 1254 | 5684 | 11119 | 2469 | | |
| En EURPA | | | | | | |
| Revenu de Travail | 1159 | 5255 | 13458 | 2988 | | |

f) La culture fruitière

On constate que le produit brut par hectare pour les fruits, est nettement supérieur à celui de la viticulture, sauf en ce qui concerne la région Rhône-Alpes. Pour les exploitations inférieures à 5 ha, la production par unité varie peu entre Languedoc, Trentino et Emilia Romagna. Par contre, la production par unité de pommes et d'autres fruits frais dans Campania est nettement inférieure. Les agrumes qui ont une production par unité double de celle des autres fruits frais (poires, pêches, etc.), permettent de mieux valoriser la production des fruits, mais le produit par hectare est néanmoins de 40 % inférieur à celui du Nord de l'Italie. En Sicilia, la culture des agrumes assure un produit par hectare supérieur à celui de Campania, mais néanmoins inférieur à celui du Nord de l'Italie.

Le revenu par personne occupée varie davantage que le produit par hectare : de 1731 EURPAR en Campania à 6489 EURPAR en Emilia Romagna, donc du simple au presque quadruple. Ici encore, on retrouve des différences considérables entre le Mezzogiorno et les régions françaises et d'Italie du Nord, telles qu'on les trouve dans le domaine de la viticulture. Une augmentation des surfaces des exploitations amène une amélioration sensible des revenus dans toutes ces régions, mais les écarts entre le Mezzogiorno et le Nord de l'Italie s'accroissent encore davantage.

Une augmentation de la surface disponible n'est pas forcément une condition d'amélioration du revenu. A cet égard, l'exemple de la région Rhône-Alpes est instructif. Ici la faiblesse du produit par unité et par hectare, qui pour les autres fruits n'est que de la moitié de celui de Campania, ne permet pas de valoriser la surface disponible. Ainsi, les revenus sont fort inférieurs à ceux des autres exploitations fruitières de cette classe, et même à ceux des exploitations de moins de 5 ha. On remarquera qu'à l'exception de la région Rhône-Alpes, les revenus des exploitations fruitières dépassent toujours les revenus des exploitations viticoles d'une même classe de superficie, et que les revenus des exploitations fruitières de moins de 5 ha dépassent souvent les revenus des exploitations viticoles de la classe supérieure. En même temps, les revenus des exploitations fruitières sont beaucoup plus stables d'une année à l'autre que ceux de la viticulture.

g) L'horticulture

Dans le secteur horticole (légumes et floriculture), les différences régionales sont moins sensibles sur le plan des revenus. Par contre, les systèmes de production sont assez différents entre, d'une part, la Provence et, d'autre part, les régions italiennes. En Provence, un produit par

Tableau 4

H O R T I C U L T U R E

| | | < 5 ha | | | |
|-------------------|--|--|------------------------------|---------|--------------------------------|
| | | Languedoc Provence-Côte d'Azur Corse | Veneto Trentino Friuli | Liguria | Campania Calabria Molise |
| En UCE | | | | | |
| Produit brut/ha | | 26874 | 3322 | 6596 | 5020 |
| Coûts/ha | | 20670 | 1487 | 2301 | 2116 |
| Produit/Unité | | 41280 | 7281 | 14005 | 4191 |
| Revenu de Travail | | 6924 | 2951 | 3747 | 2279 |
| En EURPA | | | | | |
| Revenu de Travail | | 6401 | 3572 | 4535 | 2758 |

hectare et par unité très important est obtenu grâce à des coûts élevés et les résultats de ce niveau élevé d'intensification ne se répercutent que partiellement sur le revenu de travail. En Italie, le produit par unité en Liguria est double de celui de Veneto qui est de 73 % supérieur à celui de Campania . En ce qui concerne les revenus, on constate que ceux de Provence sont un peu plus du double de ceux de Campania tandis qu'en Italie, l'écart entre Liguria et Campania est de 1 : 1,6. En même temps, la stabilité du revenu d'une année à l'autre est, en règle générale, plus grande que celle constatée pour les fruits et la viticulture.

h) L'industrie agro-alimentaire

Dans une mesure importante, la valorisation de la production agricole dépend des possibilités d'écoulement, et donc des structures commerciales, ainsi que des possibilités de transformation de la production sur place. A l'intérieur de la Communauté européenne, il existe de grandes différences dans l'importance du secteur agro-alimentaire, aussi bien entre les différents pays membres qu'entre les régions. On constate que pour certains pays, la valeur ajoutée brute au prix de marché de la branche "produits alimentaires, boissons et produits à base de tabac" dépasse la valeur ajoutée de la branche "produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche".

Il s'agit essentiellement des pays industrialisés dont le secteur agricole est relativement faible, mais même pour d'autres pays tels que les Pays-Bas, la France et l'Italie, dont l'importance de l'agriculture dans l'économie est d'un niveau plus égal, de grandes différences se font sentir dans l'importance du secteur agro-alimentaire. Ceci peut s'expliquer, pour les Pays-Bas, par la transformation de produits alimentaires d'origine d'outre-mer, tels que le cacao et le tabac. Par contre, pour les régions méridionales de la France et pour l'Italie, cette différence ne peut s'expliquer par des facteurs extérieurs.

On constate en effet que c'est essentiellement dans les grandes régions de consommation telles que Lombardia, Rhône-Alpes et Lazio, que la transformation des produits alimentaires est importante. De même, la valeur de l'industrie agro-alimentaire dans les régions de l'Italie du centre et du sud, ainsi que dans les régions françaises du sud-ouest, représente moins de 50 % de la valeur ajoutée agricole. L'insuffisance du secteur agro-alimentaire est particulièrement nette dans quatre régions : Sardogna, Calabria, Basilicata et Molise, où sa valeur ajoutée est même inférieure à 25 % de la valeur ajoutée agricole.

Tableau 5

VALEUR AJOUTEE DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE EN POURCENTAGE DE
LA VALEUR AJOUTEE AGRICOLE 1970

PAYS

| | | | | | | | | | |
|------|-----|-------------|-----|----------|-----|-----------|----|------------|----|
| U.K. | 336 | Deutschland | 165 | Belgique | 139 | Nederland | 97 | Luxembourg | 80 |
| | | France | 61 | | | Italie | 51 | | |

REGIONS A FORTE INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (> 75 % de la VAB agricole)

| | | | |
|----------------------|-----|-------------|----|
| Lombardia | 110 | Rhône-Alpes | 94 |
| Provence-Côte d'Azur | 102 | Lazio | 77 |

REGIONS DE MOYENNE INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (50-75 % de la VAB agricole)

| | | | | | |
|---------------------|----|-----------------------|----|----------------|----|
| Liguria | 69 | Piemonte | 66 | Emilia-Romagna | 58 |
| Trentino-Alto Adige | 67 | Friuli-Venezia Giulia | 66 | Valle d'Aosta | 52 |
| | | Toscana | 64 | | |

REGIONS A FAIBLE INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (25-50 % de la VAB agricole)

| | | | | | | | |
|----------|----|-----------|----|----------------------|----|---------|----|
| Umbria | 49 | Auvergne | 38 | Midi-Pyrénées | 33 | Abruzzi | 29 |
| Campania | 43 | Marche | 36 | Languedoc-Roussillon | 31 | Sicilia | 27 |
| Veneto | 41 | Aquitaine | 35 | Limousin | 30 | Puglia | 27 |

REGIONS A TRES FAIBLE INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (< 25 % de la VAB agricole)

| | | | |
|----------|----|------------|----|
| Sardegna | 21 | Basilicata | 18 |
| Calabria | 20 | Molise | 13 |

Note méthodologique

Les statistiques régionales publiées par l'Office statistique des Communautés européennes constituent la source principale utilisée dans cette étude. La publication "Agrégats économiques" a servi à l'élaboration de la carte n° 1 sur la valeur ajoutée brute par actif et la valeur ajoutée brute de l'agriculture par actif. Nous avons décidé de prendre la valeur ajoutée brute aux prix de marché plutôt qu'au coût des facteurs pour les raisons suivantes. Les estimations de l'évolution de la valeur ajoutée brute calculées aux prix de marché sont plus récentes. Pour ce qui concerne le secteur agricole, il nous a semblé préférable de ne pas prendre en compte les subventions et impôts liés à la production pour une étude dont l'optique était la productivité et non pas le revenu (1). La carte n° 2 reprend les mêmes données que la carte précédente, exprimées d'une manière différente.

Les statistiques de l'emploi sont également tirées de la publication "Agrégats économiques" (Emploi total par branche), et non de la publication "Population, emploi et conditions de vie". Cette dernière a servi à l'élaboration des cartes n° 4, 5 et 6 sur la situation de l'emploi et son évolution entre 1970 et 1975.

La carte n° 3 sur les taux de croissance de la valeur ajoutée en volume 1970-1975 a été dressée à partir des données fournies par l'Office statistique, en monnaie nationale, aux prix courants. Ces données ont été corrigées à l'aide de l'indice d'évolution des prix de la valeur ajoutée brute pendant cette période. Nous n'avons pas tenu compte d'une évolution différente des prix de la valeur ajoutée brute dans les différentes régions d'un même pays. Les taux de croissance de la valeur ajoutée brute en volume de l'agriculture (également carte n° 3) ont été calculés d'une manière différente. Les données pour l'Italie sont tirées de l'"Annuaire de l'agriculture de l'I.N.E.A." qui calcule pour chaque année la valeur ajoutée brute en prix courants et en prix constants. Pour la France, les données aux prix courants de la valeur ajoutée agricole calculée dans le cadre des comptes départementaux de l'agriculture, ont été corrigées par l'évolution des prix de la valeur ajoutée de l'agriculture. Ainsi, les données pour la France et l'Italie ne sont pas tout à fait comparables. De plus, la carte du taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture n'est pas tout à fait comparable avec

(1) Pour une étude relativement récente élaborée dans l'optique revenu à partir des statistiques régionales, on pourra également se référer à "Regionale Einkommensdifferenzierung in der Landwirtschaft der Europäischen Gemeinschaft" - (Deutsches Institut für Wirtschaft, Berlin, April 1977)

celle du taux de croissance de la valeur ajoutée régionale et celle de la valeur ajoutée de l'agriculture par actif. Le taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture a été calculé à partir des données dans l'optique des comptes de l'agriculture, dont le champ de couverture n'est pas aussi grand que celui de la comptabilité nationale. La sylviculture et la pêche en sont notamment exclues. En dernier lieu, on remarquera que les deux cartes sur le taux de croissance ne tiennent pas compte de l'évolution de la population active pendant la période 1970-75 et ne sont donc pas directement comparables avec celle de la valeur ajoutée par actif en 1970.

Pour la partie plus spécifiquement agricole de l'étude, des sources plus disparates ont dû être utilisées. Les données sur les structures agricoles sont tirées des publications nationales des résultats des enquêtes communautaires de 1970 et 1975. La carte des zones défavorisées (n° 8) a été dressée à partir des données du chapitre "Environnement" de la publication "Population, emploi et conditions de vie" des statistiques régionales de la Communauté. La carte n° 9 sur la production moyenne 1970-1975 et l'instabilité de cette production est basée sur les données nationales des comptes départementaux de l'agriculture et de l'I.N.E.A. Elles sont donc cohérentes avec celles de l'évolution de la valeur ajoutée agricole de la carte n° 3. Ces mêmes données ont servi pour les cartes n° 10 et 11 sur l'importance des productions méridionales. Il s'agit donc de données en valeur.

En dernier lieu, le tableau de la valeur ajoutée de l'industrie agro-alimentaire en pourcentage de la valeur ajoutée agricole a été calculé à partir des données d'"Agrégats économiques régionaux" et il correspond donc à l'optique comptabilité nationale et non pas comptes de l'agriculture.

°

° °

La cartographie a été conçue dans l'optique de la présentation des déséquilibres régionaux à l'intérieur de l'Europe méridionale. Pour des raisons de simplicité dans la présentation, le nombre des classes de grandeur a été limité à quatre. Ces classes ont été établies systématiquement à partir des histogrammes de la dispersion des données et ils représentent pour chaque sujet les regroupements naturels qui se dessinent. Ces regroupements peuvent ne pas correspondre aux regroupements statistiques habituels ou même à une progression arithmétique ou géométrique. Certains regroupements qui apparaissent comme significatifs dans l'Europe méridionale peuvent ne pas l'être dans la Communauté dans son ensemble. Pour éviter une trop grande disparité

entre la présentation des seules régions de l'Europe méridionale, une cohérence avec l'ensemble des données de la Communauté a néanmoins été adoptée pour la carte n° 1. La lecture des cartes est facilitée par le fait que les trames les plus foncées représentent systématiquement les régions les plus défavorisées du point de vue de l'indicateur choisi. Ainsi, une faible productivité par actif apparaîtrait en foncé ou en plus foncé, tout comme une dépendance importante à l'égard des productions méridionales.

==:==:==:==:==:==:==:==:==:==:==

La Direction de la Recherche et de la Documentation tient à remercier la Division des statistiques régionales de l'Office statistique des Communautés européennes pour son apport précieux lors de l'élaboration de la présente étude. Il va de soi que toute erreur serait de l'entière responsabilité de la Direction générale de la Recherche et de la Documentation.